

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL. La Chau-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandl. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chau-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Vacances et vie chère

En vacances sur les rives d'un très beau lac de Suisse alémanique, j'ai fait la tournée des restaurants du lieu, histoire de prendre quelques précautions contre le célèbre et toujours très en vogue « coup de fusil »! Bien m'en a pris, comme vous l'allez voir!

Dans trois des restaurants, de catégorie modeste, sans aucun luxe, les prix du dîner étaient les suivants: 8 fr. 50, 9 fr. et 11 fr., pour une viande, frites, salade et un légume, sans dessert ni potage. En somme, un menu à la carte! Potage à part, 1 fr. 50; dessert dès 1 fr. 50. En résumé, le repas complet revenait à 11 fr. 50, 12 fr. et 14 fr., service en plus.

Dans un magnifique tea-room très moderne, à l'ameublement superconfortable, le menu coûtait 4 fr. 50

pour: potage en tasse, une viande (tranches de veau à la viennoise), pommes frites, choux-fleur au beurre, salade et un dessert servi sur une très belle assiette en céramique de Heimberg. J'y ai mangé copieusement de la marchandise fraîche et la facture n'a pas perturbé ma digestion.

Dans un autre tea-room d'une autre localité, j'ai commandé un café crème normal et deux tartelettes aux fraises. Coût de ce luxe: 3 fr. 60, plus service = 4 fr. 10! La tartelette coûtait 1 fr. 20, exactement le double que dans le tea-room précédent. Le café, 1 fr. 20!

Quand on est en vacances, on n'a pas envie de s'agrir et de passer son temps en réclamations. Résultat, on paie, sans rien dire... mais, évidem-

ment, on ne retournera jamais dans ces établissements.

Ces différences de prix, pour une prestation équivalente, sont un scandale qu'il faut dénoncer. Il en va de même pour le prix des vins, auxquels il faut renoncer si on ne veut pas se ruiner (la Dôle à 11 fr. le litre, par exemple, et sans mention de fournisseur, et sans véritable marque: « Dôle du Valais », et c'est tout).

La vie chère pourrait l'être beaucoup moins si le consommateur voulait bien réagir. Mais voilà, la haute conjoncture, les doubles salaires illusoires, une certaine paresse, font qu'on ne discute plus les prix. Quant à ceux qui sont « pleins aux as », ils s'en moquent éperdument! A. C.

DOCUMENT

Au dossier des réfugiés palestiniens

Nous publions ci-après quelques documents officiels sur ce douloureux problème

(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels: dix-neuvième session, supplément N° 13 (A/5813). Rapport du commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, 1^{er} juillet 1963-30 juin 1964, p. 3.)

... Malgré les divergences d'opinions qui peuvent exister au sujet de certains aspects du problème, nul ne doit mettre en doute le fait qu'une grande partie de la communauté réfugiée vit encore aujourd'hui dans une extrême pauvreté, dans des conditions souvent affligeantes et parfois effroyables... Il y a des familles qui vivent encore dans des locaux qui ne devraient pas être habités par des êtres humains; certaines dans des caves humides, d'autres dans des maisons locatives qui menacent ruine, d'autres encore entassées dans des cabanes ou des baraquements. On s'est efforcé et on s'efforce encore de soulager les plus terribles misères, mais les conditions d'existence de milliers de familles demeurent un sujet de grave préoccupation. Presque tous les camps de l'UNRWA sont surpeuplés à l'extrême, cinq personnes ou même davantage habitant dans une seule petite pièce. Il faudrait des routes et des chemins convenables: on enfonce dans la boue en hiver, dans la poussière en été. Il est rare qu'il existe des égouts ou un système de drainage suffisant pour les grandes pluies. L'approvisionnement en eau, organisé sur une base collective, est souvent insuffisant, surtout pendant les mois d'été. Dans l'ensemble, cependant, les résidents des camps, qui représentent les deux cinquièmes environ du total des réfugiés secourus, sont sans doute mieux logés et bénéficient de plus de services que les autres, qui se sont installés en dehors des camps, dans des logements de fortune.

(Nations Unies, documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, Commission politique spéciale, Annexe aux comptes rendus analytiques des séances, volume II, 1949, document A/1060, Rapport du secrétaire général sur l'aide aux réfugiés de Palestine, p. 17, 21, 22 et 23.)

... L'un des principaux problèmes qui s'est posé a été de déterminer le nombre de rations à distribuer. Le nombre total de rations quotidiennes, d'abord fixé à 600 000 a été porté à 725 000 pour le mois de mars, à 855 000 pour les mois d'avril et mai, et à 940 000 pour les mois de juin à septembre. On espère ramener peu à peu

ce chiffre à un niveau qui corresponde mieux aux estimations actuelles du nombre probable de véritables réfugiés.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR DÉFINIR LE TERME « RÉFUGIÉS »

Dans la pratique, les trois organismes d'exécution ont rencontré les plus grandes difficultés pour établir une distinction entre les réfugiés de bonne foi (c'est-à-dire les personnes forcées de quitter leurs foyers en raison des hostilités) et les indigents qui n'ont pas nécessairement subi le même sort. La résolution de l'Assemblée générale ne définissait pas le terme « réfugiés » et le directeur n'a pas jugé possible de demander aux organismes d'exécution de vérifier, de quelque manière que ce soit, les titres de chacun au bénéfice des secours; il n'avait, d'autre part, dans les régions d'opérations, aucun observateur à qui confier cette tâche.

Le 2 février 1949, le directeur a adressé aux organismes d'exécution une note leur enjoignant de prendre toutes les dispositions possibles en vue de ne distribuer les vivres et autres secours qu'aux réfugiés véritables. Il a notamment attiré l'attention sur la présence d'un grand nombre de Bédouins nomades et semi-nomades qui, tout naturellement, se rendaient aux endroits où l'on procédait à des distributions de secours alimentaires. Les organismes éprouvaient des difficultés extrêmes lorsqu'ils essayaient d'exclure du bénéfice des distributions les Bédouins et les réfugiés habituellement nomades, de même que les chômeurs et indigents appartenant à la population locale.

Dans la partie du centre et du nord de la Palestine qui se trouve sous contrôle arabe et notamment dans la zone de Gaza, la vie économique a subi un bouleversement complet et la population normale elle-même s'est trouvée dans un état de dénuement presque total. En outre, une grande partie des réfugiés résident dans de petits villages où c'est le maire de la localité qui distribue les secours alimentaires de l'UNRPR...

Presque toutes les personnes qui se trouvent dans les camps sont, croit-on, des réfugiés. Dans le cas des villes, villages et lieux isolés, la quantité des rations distribuées reflète indubitablement la présence d'un nombre important de nécessiteux appartenant à la population locale.

Il est indubitable qu'en de nombreux cas des personnes que l'on ne peut qualifier de réfugiés véritables sont en fait inscrites sur les états de distribution des secours. Au Liban,

par exemple, on trouve des réfugiés dans 800 villages, situés pour la plupart dans les montagnes. En Palestine centrale et du Nord sous contrôle arabe, le district de Samarie compte à lui seul plus de 200 villages et le secteur de Ramallah 100 environ.

(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels: septième session, Supplément N° 13 (A/2171), New York 1952. Rapport annuel du directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période allant du 1^{er} juillet 1951 au 30 juin 1952, p. 3.)

Les réfugiés se hâtent de déclarer les naissances, quelquefois en faisant passer un nouveau-né de famille en famille; mais il hésitent à déclarer les décès et souvent ensevelissent clandestinement les morts pour conserver leurs cartes.

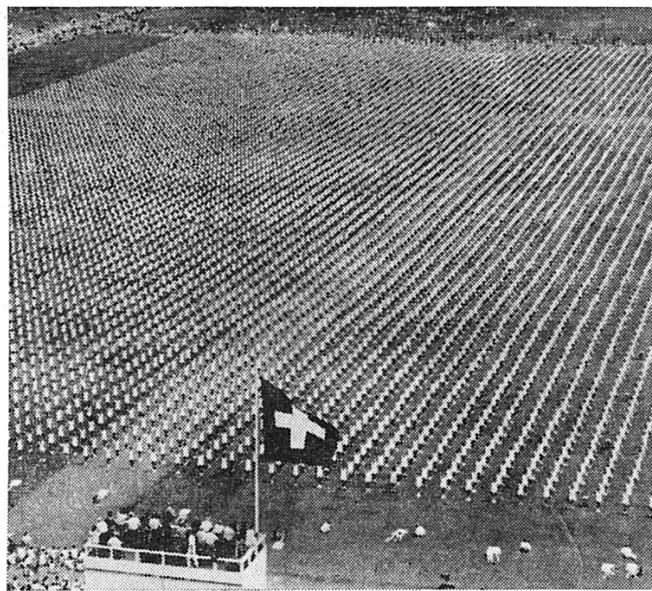
(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels: douzième session, supplément N° 14 (A/3686), New York 1957. Rapport annuel du directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période du 1^{er} juillet 1956 au 30 juin 1957, p. 2.)

Par ailleurs, il est indiscutable qu'une véritable amélioration du système de contrôle de l'Office n'est réalisable qu'à la condition d'obtenir l'appui sans réserve ainsi que la collaboration effective, tant des réfugiés influents que des gouvernements des pays d'accueil.

En Jordanie, notamment, comme on le signala dans les précédents rapports annuels, un certain nombre de rations vont à des personnes qui n'y ont pas droit... Cette situation ne cesse d'empirer. Les décès sont rarement notifiés à l'Office, comme l'indiquaient les précédents rapports annuels, et celui-ci se trouve empêché le plus souvent de modifier les cartes de ration, que ce soit pour cause de décès ou pour tout autre motif de radiation. L'Office, comme l'indiquaient les précédents rapports, a cherché par tous les moyens à remédier à cet état de choses, mais sans succès jusqu'à présent. La cause principale en est la situation politique en Jordanie, où les réfugiés, citoyens du pays et exerçant le droit de vote, s'opposent à toute vérification systématique des listes de rationnaires, visant à radier ceux qui ne devraient pas y figurer, quand bien même cette mesure bénéficierait à de véritables ayants-droit. Le Gouvernement jordanien ne s'est pas montré

(Suite en dernière page)

Berne: succès complet de la Fête fédérale de gymnastique



Selon les premières estimations, ce sont près de 80 000 personnes qui ont assisté aux six journées de la 67^e Fête fédérale de gymnastique à Berne, les 17 et 18 et du 22 au 25 juin. Le temps fut si chaud qu'on eut à déplorer un décès. M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a prononcé dimanche, lors de la manifestation finale, une allocution. Notre photo: une vue de l'impressionnant exercice d'ensemble qui marquait la fin de la fête.

NOUVELLES SUISSES

Les syndicalistes valaisans et la médecine

Samedi, se sont réunis à Sion, en assemblée générale, les délégués du Cartel syndical valaisan. Après avoir entendu un exposé de Jean Móri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, le cartel invite une fois de plus les citoyens à voter « oui » les 1 et 2 juillet en faveur de l'initiative foncière. D'autre part, les délégués déplorent

la dégradation de la situation dans le domaine de l'assurance maladie où les frais augmentent sans cesse et deviennent insupportables pour les familles nombreuses. Ils regrettent que la médecine, à part quelques louables exceptions, devienne un champ d'exploitation comme n'importe quel autre.

A travers le pays vaudois

THIERRENS: Cycliste gravement blessé. — Dimanche, vers 18 h. 30, sur la route principale Yverdon-Moudon, au lieu dit « Petits-Champs », commune de Thierrens, une automobile française circulant en direction de Moudon est entrée en collision avec un cycliste, M. J. do Nascimento, 42 ans, Portugais, ouvrier agricole, domicilié à Thierrens, lequel bifurquait à gauche pour s'engager dans un chemin vicinal. Souffrant d'une fracture du crâne et de lésions internes, le cycliste a été transporté à l'Hôpital de Moudon.

SALAVAU: Corps retrouvé. — Samedi, vers 10 h., lors de recherches, le personnel de la brigade du lac de la gendarmerie vaudoise a découvert, par 15 m. de fond et à quelque 300 m. du rivage, à Salavaux, le corps de Yvan Hurni, 19 ans, apprenti, domicilié à Bellerive, qui avait disparu au cours d'une baignade, jeudi.

PAYERNE: Toujours les allumettes! — Un incendie s'est déclaré à Payerne, au lieu dit « La Métairie », dimanche, vers 11 h., dans un hangar agricole appartenant à M. E. Savary, agriculteur. La construction, ainsi que 6 à 7 chars de paille et des machines agricoles ont été détruits. Par ailleurs, des

automobiles vouées à la démolition, appartenant à un carrossier du lieu, qui étaient garées à proximité, ont été passablement abimées par le feu. Les dégâts sont importants. C'est un enfant de 7 ans, en visite à Payerne, qui a mis le feu en jouant avec des allumettes.

GRESSY: Quatre blessés. — Dimanche, vers 21 h. 20, sur la route principale Lausanne-Yverdon, au lieu dit « Bas-de-Monts », commune de Gressy, dans un virage, une automobile vaudoise roulant en direction d'Yverdon est entrée en collision frontale avec une autre automobile vaudoise arrivant en sens inverse. M. A. Pasqualino, 34 ans, ouvrier industriel, domicilié à Yverdon, a des fractures multiples à la jambe gauche, des contusions sur tout le corps et une commotion; son épouse a une grosse plaie au genou gauche; M^{me} J. Belet, 31 ans, domiciliée à Lausanne, a des coups profonds au visage. Ces trois personnes ont été transportées à l'Hôpital d'Yverdon. M. R. Belet, serrurier, domicilié à Lausanne, a des égratignures aux jambes. Sa fille et les deux enfants Pasqualino sont indemnes. Les dégâts matériels sont importants. Les deux véhicules étant démolis.

Cela s'est passé dans notre pays

RHEINFELDEN: Danger de pollution. — Samedi après midi la remorque d'un camion citerne, qui roulait en direction de Magden, s'est renversée sur le territoire de la commune de Rheinfelden, et quelque 8000 litres d'huile de chauffage ont été répandus sur le sol. Trois excavateurs, une pelle mécanique et 13 camions travaillent depuis lors inlassablement afin d'enlever et de transporter à l'écart la terre imbibée de mazout. Dimanche matin, un trou de huit mètres de profondeur avait été creusé. Les travaux se poursuivent à un rythme accéléré, l'approvisionnement en eau de la commune de Magden, d'une brasserie des environs et de la source de Magdalen étant menacé de pollution. Toutefois, jusqu'ici, on n'a pas relevé de trace de mazout dans ces eaux.

BERNE: « Grande loge de Suisse ». — Pour fêter le 250^e anniversaire de la création de la Grande Loge de Londres, le 24 juin 1717, sept loges maçonniques de Zurich, Lausanne et Genève ont créé la « Grande Loge de Suisse » qui aura son siège à Berne.

MONTANA: Nouveau député. — A la suite du décès tragique de M^e E. Bagnoud, député, c'est M^e C.-A. Mundry (cons.) de Montana, premier des « viennent ensuite » lors des dernières élections qui sera appelé à le remplacer au sein du Parlement.

ZURICH: La mystérieuse odyssee du professeur Hiestand. — La police turque rapporte que samedi, un voyageur isolé, vêtu pauvrement et dont les cheveux arrivaient jusqu'aux épaules, a été découvert près de Samandag, à la frontière de la Turquie et de la Syrie. L'homme a été identifié comme étant M. Rudolf Hiestand, professeur d'histoire, de nationalité suisse. Interpol recherche depuis neuf mois déjà l'historien zurichois qui avait pris part, à Londres, à un congrès et qui depuis le 18 septembre 1966, a disparu sans laisser de trace. M. Hiestand aurait déclaré à la police avoir écrit une carte à son épouse pour lui faire savoir qu'il effectuait une étude historique au Proche-Orient. Toutefois, M^{me} Hiestand affirme n'avoir jamais reçu une telle carte.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

A CRESSIER (NE)

Combi-Camp REMORQUE - CARAVANE PLIANTE

1^{er} mouvement 2^e mouvement La caravane est ouverte

Avec Combi-Camp pas d'inconvénients. La plus petite auto suffit pour la remorque, et grâce à sa conception bien étudiée il n'y a rien qui vous gêne pendant la circulation.

La caisse de camping contient facilement valises et bagages de toute sorte. La tente, avec double toit, se laisse dresser en 15 secondes, cela sans tendeurs ni supports.

Importateur exclusif pour la Suisse:
KERNEN-SPORTS
2322 LE CRÉT-DU-LOCLE
Tél. (039) 2 19 45

CRÉDIT

RAPIDE
DISCRET
COULANT

Meubles Graber
AU BUCHERON

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL

Avenue Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 5 16 12

TOUS
LES ARTICLES
DE
CAMPING

EQUIPEMENT complet des skieurs
CONFECTION SPORTIVE

Exposition permanente
Voyez nos vitrines

Parc pour autos Facilités de paiement

Lecteurs, favorisez
les annonceurs de notre journal

67 BRD 11

Brunette double filtre.
Un goût franc.
Une cigarette naturelle.



Filtre la fumée
sans filtrer le goût!



- filtre extérieur d'un blanc pur
- filtre intérieur aux granules de charbon actif

Un produit des Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel

KERNEN-SPORTS
LE CRÉT-DU-LOCLE

Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

Beau choix de PANTALONS D'ÉTÉ
pour dames
toutes tailles
dès Fr. 19.50

Haute qualité à prix populaires
Parc-pour autos Facilités de paiement

PIANO- & FLÜGEL-HALLE / BERNE
Sprünglistr. 2 Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à part. de Frs. 1900.- location-achat Frs. 29.- p. mois.
Petits Pianos à queues à part. de Frs. 4900.- location-achat Frs. 85.- p. mois.
Toujours div. Occ.: Böschstein, Steinway, Schmidt-Flohr, Burger & Jac, etc. à partir de Frs. 850.-. Location-achat, les montants payés en 1^{re} année seront déduits du prix de vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix.

Profitez des beaux jours!

CAMPING

sac de couchage en laine net **15.-**

chaise longue pliable en tube acier net **15.-**

lit de camp en tube acier pliable net **20.-**

matelas pneumatique plastique net **10.-**

Aux Mille et Un Articles
Avenue Léopold-Robert 100
La Chaux-de-Fonds

Nur wer Toscanelli raucht weiss wie köstlich sie sind

Toscanelli

10er-Etui Fr. 1.70

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

von Gunten
Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

Docteur
P. Porret
ABSENT

jusqu'au
23 juillet

Faites lire
votre journal

Abonnez-vous à notre journal!

Travaux publics
Avis aux usagers de la route

GOUDRONNAGES

Le Département des travaux publics procédera, du 27 juin au 31 août 1967, au revêtement des routes cantonales au moyen d'applications superficielles de goudron.

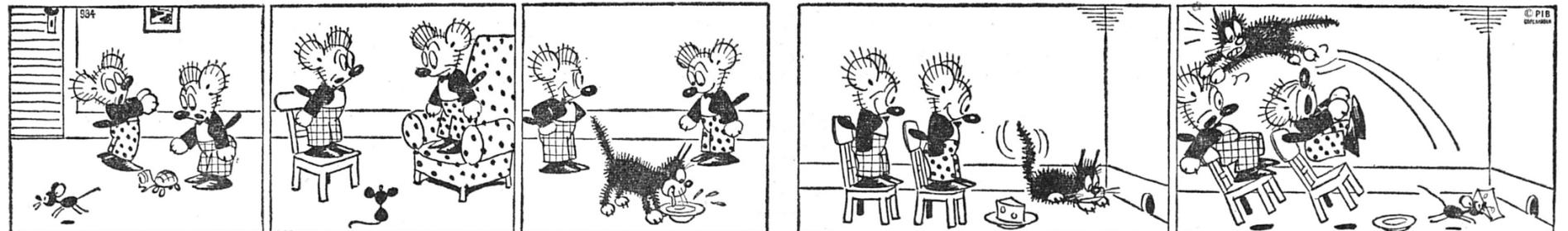
Dans le but de sauvegarder la qualité du travail et d'éviter des accidents ou des déprédations aux véhicules, certains tronçons de routes cantonales seront fermés à la circulation pendant quelques heures.

Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation apposée, d'utiliser les itinéraires d'évitement indiqués et de se conformer aux indications données par la police cantonale et le personnel du Service des ponts et chaussées.

Nous recommandons tout spécialement aux usagers de circuler à vitesse réduite sur les tronçons fraîchement goudronnés et gravillonnés.

Le Département des travaux publics décline toute responsabilité concernant les dégâts aux véhicules et les bris de glaces provoqués par des excès de vitesse.

Le chef du département,
C. Grosjean.



LES AVENTURES DE
Bim et Bam

Et dire que Bim et Bam ont peur d'une toute petite souris. Tellement peur qu'ils sautent chacun sur un siège! C'est invraisemblable. On est allé chercher le secours de Mimiss, à qui les ours donnent d'abord une écuelle de lait, pour lui donner des forces. Maintenant, tout est prêt: un morceau de fromage doit attirer la souris et le chat se tient à l'affût. Tout le monde attend que la souris sorte de son trou. Mais, quand elle apparaît, le chat, ce froussard, fait un immense bond en arrière. Et, pendant ce temps, la souris retourne vite à son trou avec le fromage.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

Dramatique fin des finales de première ligue pour Cantonal

Berne et Fribourg joueront en ligue nationale B

Dans bien d'autres pays, le goal-averaging (on l'a encore vu dimanche en Autriche) est déterminant et souvent aussi deux équipes sont départagées soit pour le titre national, soit pour la relégation ou l'ascension.

Pour les finales de première ligue qui se sont terminées hier, un tel règlement devait être appliqué. Hélas, pour Cantonal tout au moins qui avait pourtant fait une brillante saison, le système de goal-averaging ne lui permettait pas de jouer la saison prochaine en ligue nationale B.

En effet, au cours de la dernière journée, Cantonal et Etoile-Carouge ont fait match nul, 1 à 1. Ce résultat nul aurait normalement dû permettre aux hommes de Coccolet Morand d'évoluer la saison prochaine en ligue B. Mais au moment où la joie régnait dans le camp des Neuchâtelois, on apprenait à Genève dans les vestiaires du stade de Carouge, le résultat de Fribourg. Frauenfeld venait d'être battu par 9 à 0. Or, comme ce résultat inattendu permet à Fribourg de passer devant Cantonal, c'est bien Fribourg qui jouera la saison prochaine en ligue B. Berne est

donc champion suisse de première ligue et retrouvera avec Fribourg une place qu'ils avaient tous deux perdue. Le classement de cette poule finale est d'ailleurs le suivant:

1. Berne	4	3	1	0	9-4	7
2. Fribourg	4	2	1	1	12-3	5
3. Cantonal	4	2	1	1	11-4	5
4. Etoile Car.	4	2	1	1	8-8	5
5. Künsnacht	4	0	2	2	3-9	2
6. Frauenfeld	4	0	0	4	2-17	0

Maintenant que tout est joué, on pourrait à juste raison, critiquer le mode de faire des finales de première ligue. Mais, ne l'oublions pas, le droit de donner une chance d'ascension au club classé second de son groupe, ce sont les présidents de clubs qui l'ont demandé. On voit maintenant que ces derniers ont fait fausse route. Que Fribourg soit promu, oui, d'accord puisqu'il termina premier du groupe romand. Mais que Berne soit lui aussi promu, c'est une injustice pour Cantonal. Car le club neuchâtelois avait terminé premier du groupe central avec 5 points d'avance sur Berne.

Ainsi, Cantonal a été lésé alors qu'Etoile Carouge, pour la troisième

fois, a échoué au poteau. Quant à Fribourg, adressons-lui les félicitations d'usage. Ses dirigeants viennent d'ailleurs de communiquer, à la suite de ce succès, qu'ils venaient de renouvelé le contrat de leur entraîneur Willy Sommer. Ce dernier fonctionnera à plein temps la saison prochaine.

Richard Jaeger entrainera Le Locle

René Furrer (qui avait succédé à Kernen) ne sera plus entraîneur du Locle-Sports. En effet, il vient d'être remplacé à ce poste par Richard Jaeger. D'autre part, on croit savoir que Thimm qui est contacté par plusieurs clubs de Suisse resterait finalement au Locle encore une saison.

Sport-Toto

Etoile Carouge—Cantonal, 1-1, Fribourg—Frauenfeld, 9-0, Künsnacht—Berne, 1-1, Feyenoord—Lausanne, 2-1, Go Ahead Deventer—Granges, 3-1, Lugano—Sparta Rotterdam, 2-0, Sion—Groningue, 3-1, Eintracht Francfort—Milan, 1-0, Servette—Roma, 1-3, Zurich—Torino, 1-1, Aarau—Brescia, 0-4, Lucerne—Mantova, 0-2.

x 1 x - 1 1 1 - 1 1 2 - x 2 2

La coupe des Alpes

SERVETTE—A.S. ROMA, 1-3 (1-3). — Stade des Charmilles. Arbitre: M. Scheurer (Bettlach). 9200 spectateurs. Marqueurs: 2^e minute, Barison (0-1); 30^e minute, Barison (0-2); 32^e minute, Schindelholz (1-2); 37^e minute, Domenicacci (1-3). A la 55^e minute, Barison s'est fait expulser du terrain.

ZURICH—TORINO, 1-1 (0-1). — Stade du Letzigrund. Arbitre: M. Boller (Bottmingen). 6100 spectateurs. Marqueurs: 15^e minute, Punia (0-1); 47^e minute, Kunzli, 1-1.

Classement: 1. Roma, 4 matches, 6 points; 2. Munich 1860, 4, 5; 3. Eintracht Francfort, 2, 4; 4. Torino, 4, 4; 5. Servette, 3, 3; 6. Milan, 3, 2; 7. Bâle, 3, 1; 8. Zurich, 3, 1.

La coupe de l'amitié

AARAU—BRESCIA, 0-4 (0-2). — Stade du Brugglifeld. Arbitre: M. Despland (Yverdon). 3400 spectateurs. Marqueurs: 21^e minute, Salvi (0-1); 28^e minute, Salvi (0-2); 64^e minute, Maestri (0-3); 87^e minute, Mazzia, sur penalty (0-4).

LUCERNE—MANTOVA, 0-2 (0-1). — Stade de l'Allmend. Arbitre: M. Schneuwly (Fribourg). 4000 spectateurs. Marqueurs: 2^e minute, Tomeazzi (0-1); 62^e minute, Trambini (0-2).

WINTERTHOUR—SPAL FERRARE, 0-2 (0-2). — Stade de la Schutzenwiese. Arbitre: M. Dienst (Bâle). 1500 spectateurs. Marqueurs: 27^e minute, Tacelli (0-1); 41^e minute, Reif (0-2).

Classement final: 1. Brescia, 6 points (7-1); 2. Mantova, 6 (7-3); 3. Spal Ferrare, 2; 4. Lucerne, 2; 5. Aarau, 2; 6. Winterthour, 0.

La coupe suisse des jeunes

Groupe 1: Zurich campagnes—Neuchâtel, 5-2 (3-1); Argovie—Genève, 2-3 (1-2). — Classement: 1. Zurich campagnes, 4 points; 2. Genève, 2; 3. Neuchâtel, 2; 4. Argovie, 0. — Groupe 2: Suisse orientale nord—Berne nord, 2-2 (1-1); Valais—Suisse du Nord-Ouest, 1-2. — Classement: 1. Berne nord, 3 points; 2. Valais, 2; 3. Suisse du Nord-Ouest, 2; 4. Suisse orientale nord, 1. — Groupe 3: Zurich ville—Soleure, 4-1 (0-0); Fribourg—Suisse orientale sud, 1-0 (0-0). — Classement: 1. Zurich ville, 4 points; 2. Fribourg, 2; 3. Suisse orientale sud, 1; 4. Soleure, 1. — Groupe 4: Suisse centrale—Berne sud, 2-3 (2-1); Tessin—Vaud, 4-1 (2-1). — Classement: 1. Tessin, 4 points; 2. Berne sud, 3; 3. Vaud, 1; 4. Suisse centrale, 0.

La coupe Rappan

Groupe 1: Lugano—Sparta Rotterdam, 2-0. — Classement: 1. Lugano, 2 matches, 4 points; 2. Waregem, 4, 4; 3. Bordeaux, 2, 2; 4. Sparta Rotterdam, 3, 2. — Groupe 2: Feyenoord Rotterdam—Lausanne, 2-1. — Classement: 1. Feyenoord, 4 matches, 6 points; 2. Daring, 4, 5; 3. Strasbourg, 2, 1; 4. Lausanne, 2, 0. — Groupe 3: Sion—Groningue, 3-1. — Classement: 1. Sion, 2 matches, 4 points; 2. Beerschot, 4, 4; 3. Lille, 2, 2; 4. Groningue, 4, 2. — Groupe 4: Deventer—Granges 3-1. — Classement: 1. Lierse, 4 matches, 8 points; 2. Deventer, 4, 4; 3. Granges, 2, 0; 4. Rouen, 2, 0.

Changement de président au Lausanne-Sports

Le Lausanne-Sports a tenu vendredi son assemblée qui avait été primitivement prévue pour le 2 juin, mais qui fut reportée après les incidents de la coupe suisse et aussi en raison de la situation critique dans laquelle se trouvait sa première équipe.

Après que tous les rapports furent adoptés, M. Chopard annonça sa démission ainsi que celle de M. Kimche vice-président, et de M. Martinelli comme membre du comité.

Pour le remplacer M. Gabriel Despland fut élu immédiatement par acclamations.

Le comité du Lausanne-Sports sera ainsi formé comme suit: président: M. G. Despland; vice-présidents: MM. Francopoulos, Truan et Treyvaud; membres: MM. Amstutz, Antonetti, Ecoffey, Hunziker, Massonet, Nicole, Pedrolli, Plomb, Zurbuchen; membres adjoints: MM. Chopard et Kimche.

M. Rappan (absent) a été vivement critiqué par un membre, mais il fut défendu par M. Stalder. Ce duel oratoire permit d'apprendre que K. Rappan devenait directeur administratif et que seul Roger Vonlanthen, entraîneur, s'occuperait de l'équipe, le comité, lui-même, ayant prié Rappan de ne plus intervenir dans la direction de l'équipe. Voilà une mise au point qui est nette. —cr—

Tout savoir sur le football

● France. — Matches de barrage (troisième journée): Bastia (2^e division)—Nîmes (1^{re}), 1-0; Aix (2^e)—Toulouse (1^{re}), 2-0. — Classement: 1. Aix, 4 p.; 2. Nîmes et Toulouse, 3 p.; 4. Bastia, 2 p.

● Allemagne. — Poule de promotion en Bundesliga: Borussia Neunkirchen et Alemania Aix-la-Chapelle sont promues.

● Après Brunnen et Zofingue, Old-Boys Bâle a obtenu sa promotion en première ligue, division dans laquelle le club bâlois évolua déjà en 1964.

● Tour final pour l'ascension en première ligue: groupe 5, Saint-Imier—Central Fribourg, 3-1 (1-0). Classement: 1. Saint-Imier 3 matches/4 p.; 2. Renens 3/3; 3. Central 4/3. — Groupe 6: U.S. Campagnes—U.S. Lausanne, 4-3 (4-0). Classement: 1. U.S. Campagnes 3/5; 2. Saillon 3/3; 3. U.S. Lausanne 4/2.

● Le championnat d'Autriche de première division s'est finalement joué au goal-averaging. En effet, à l'issue de la 26^e et dernière journée, Rapid Vienne et Wacker Innsbruck ont totalisé 41 points. Les Viennois se sont adjugé le titre grâce au meilleur goal-averaging. Wacker Vienne (18 p.), Wiener Neustadt (15) et Kapfenberg (11) sont pour leur part relégués en deuxième division.

Athlétisme

La coupe d'Europe des nations à Athènes

Les Suisses iront en demi-finale

L'équipe suisse a remporté, à Athènes, une brillante victoire dans le cadre du tour éliminatoire de la coupe d'Europe des nations. Les athlètes helvétiques (un homme par discipline) ont obtenu le total de 65 points contre 54 à l'Espagne, 48 à la Grèce et 33 au Portugal. Ils disputeront donc la demi-finale de Duisbourg (22-23 juillet) contre la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Yougoslavie, la Bulgarie et l'Allemagne occidentale.

Les Suisses, qui avaient réussi à prendre la première place au terme de la journée de samedi, ont sept points d'avance, ont, au cours de la journée de dimanche, et contre toute attente, réussi à augmenter cette avance. Huit mille spectateurs assistèrent à sept victoires suisses, ce qui porte à treize le nombre de leurs succès (Espagne, 3; Grèce, 4) sur l'ensemble du match.

Toutes les épreuves de lancer revinrent aux Suisses. Le néophyte Josef Baechli, au disque, surprit agréablement pour son premier véritable contact avec la compétition internationale. A l'instar des quatre autres nouveaux de l'équipe, sa tenue fut exemplaire. La première place de von Wartburg, au javelot, fut sans histoire, bien que le recordman national n'ait pas atteint ses résultats habituels.

Sur 200 m., le Lausannois Clerc réédita son succès de la veille dans l'excellent temps de 21"1, bien qu'il se soit désuni après 120 m. de course. Au 800 m., dans la manière de Christian Waegeli, Mumenthaler dicta le train du début à la fin et termina en vainqueur sans être inquiété, tout comme d'ailleurs Menet sur 3000 m. steeple. Dans cette discipline, le favori,

l'Espagnol Haro, accusa une nette défaillance dans l'avant-dernier tour. Sur 5000 m., malgré un comportement honorable, Walter Huss ne put battre en brèche la supériorité des deux Ibériques.

Au 400 m. haies, Wirz, ardent à la lutte, arracha la victoire de quelques centimètres dans le duel l'opposant à l'Espagnol Gayoso. Il fallut la photo finish pour départager les deux hommes (53"5). Le Chau-de-Fonnier Baenteli, malgré un saut qui constitue sa meilleure performance de la saison (14 m. 94), n'a pas évité la dernière place. La même désaventure survint au décathlonien Werner Duttweiler dans le saut à la perche. A 3 m. 80, le maître de sport cassa son engin. Empruntant celui de son adversaire espagnol, Duttweiler, visiblement désorienté, dut se contenter d'un bond bien modeste de 4 m.

Enfin, le relais 4 fois 400 m. se termina par une nouvelle victoire suisse à la photo finish, Salm devançant d'une poitrine l'Espagnol Mangarinos.

Classement final: 1. Suisse, 65 points; 2. Espagne, 54; 3. Grèce, 48; 4. Portugal, 33.

Gymnastique

LA FÊTE FÉDÉRALE DE BERNE

Les sections tessinoises au tableau d'honneur

A Berne, les concours de section de la Fête fédérale de gymnastique ont été dominés par les Tessinois, qui ont obtenu les trois meilleures notes absolues. La lutte qui a opposé, indirectement, les trois meilleures sections d'outre-Gothard, a finalement tourné à l'avantage d'Ascona, qui a totalisé 149,63 points contre 149,58 à Lugano et 149,34 à Bellinzzone. L'un des résultats les plus impressionnants de ces concours est cependant la note de 149,25 obtenue par Lucerne-Bourgeoise. C'est la première fois qu'un tel total est atteint par une section de première classe (80 gymnastes ou plus). Les 30 Lucernois alignés sur 100 m. ont réalisé une moyenne de 11"1. Le reste fut à l'avenant.

Au total, neuf sections étaient représentées par plus de 80 concurrents. Les plus importantes furent la police municipale de Zurich (144 concurrents) et Unterstrass Zurich (112).

En gymnastique à l'artistique, Meinrad Berchtold, qui fait partie des cadres préolympiques de Jack Gunthard, a finalement fait la décision, mais de très peu, devant le Danois de Lucerne Arne Thomsen. Pour la seconde fois, Peter Jutzeler s'est imposé aux jeux nationaux alors que, chez les athlètes, aucun des décathloniens qui sont entrés en lice lors du second week-end n'a pu se glisser parmi les premiers du classement à l'issue du premier concours d'il y a une semaine. Au total, il faut toutefois remarquer que 22 décathloniens ont dépassé les 6000 points. Voici les meilleurs résultats:

CONCOURS DE SECTION

Première classe (80 gymnastes et plus), concours S: 1. Lucerne Bourgeoise 149,25. — Concours C: 1. Police municipale Zurich 146,21. — Concours D: 1. Granges 145,89.

Deuxième classe (56-79 gymnastes) S: 1. Baden Ville 145,24. — C: 1. Lengnau 145,19; 3. Lausanne Bourgeoise 143,22; 4. Police Genève 141,72. — D: 1. Police cantonale Zurich 145,48.

Troisième classe (40-55 gymnastes) S: 1. Zurich-Aussersihl 144,53. — B: 1. Police Bâle 143,19. — C: 1. Veltheim 146,04. — D: 1. Pratteln Ancienne 146,48.

Quatrième classe (32-39 gymnastes) S: 1. Soleure Amicitia 147,10. — A: 1. Wettingen 145,91. — B: Brugg Ville 144,65. — C: 1. Eschenbach 147,03. — D: St.—Margrethen 146,72.

Cinquième classe (24-31 gymnastes) S: 1. Opfikon-Glattbrugg 147,82. — A: 1. Etzikon 146,23. — C: 1. Ecole cantonale Coire 147,39. — D: 1. Lustenau Vorarlberg 147,63.

Sixième classe (16-23 gymnastes) S: 1. Lugano 149,58; 2. Bolligen 149,26. — A: 1. Bellinzzone 149,34; 4. Morges 147,97. — B: 1. Steckborn 147,22. — C: 1. Ziefen 148,09. — D: 1. Ascona 149,63 (meilleur résultat de toutes les sections).

Septième classe (12-15 gymnastes) A: 1. Weite/SG 148,46. — B: 1. Heerbrugg 147,73. — C: 1. Appenzell 146,95. — D: 1. Ruswil 144,55.

Huitième classe (8-11 gymnastes) S: 1. Ecole cantonale Trogen 147,82. — A: 1. Rickenbach 147,40. — B: 1. Bonstetten 147,04. — C: 1. Rheineck 147,83.

INDIVIDUELS

● Gymnastique: 1. Berchtold (Wettingen) 112,80; 2. Thomsen (Lucerne) 112,70; 3. Lengweiler (Lausanne) 111,80; 4. Brühwiler (Adliswil) 111,60;

5. Hürzeler (Lucerne) 111,10; 6. Ettlin (Berne) 111,00; 7. Egger (Adliswil) 110,80; 8. Greutmann (Regensdorf) 109,50; 9. Straumann (Lofstorf) 108,60; 10. Schumacher (Berne) 108,30; 11. Froidevaux (La Chaux-de-Fonds Ancienne) 107,30.

● Jeux nationaux: 1. Jutzeler (Nae-

fels) 97,00; 2. Kobelt (Marbach) et Meli (Veltheim) 96,00; 4. Aeschbach (Leutwil) 94,90; 5. Schellenberg (Bülach) 94,30; 6. Frei (Lamans) 94,20; 7. Candrian (Flims) 94,10; 8. Von Kaenel (Frutigen) 93,80; 9. Luescher (Effretikon) 93,70; 10. Hug (Untervaz) et Mutzner (Maienfeld) 93,50.

● Athlétisme: 1. Duttweiler (Liestal) 7654 p.; 2. Trautmann (Zurich) 7347; 3. Kunz (Zurich) 7254; 4. Riedo (Pratteln) 7053; 5. Ciceri (Dielsdorf) 7039; 6. Mathys (Aarwangen) 7011; 7. Muff (Lucerne) 6812; 8. Wittwer (Aarau) 6736; 9. Kaenzig (Berne) 6695; 10. Altherr (Genève) 6671.

● Trampoline: 1. Höhener (Bâle) 28,35; 2. Maurer (Berne) 26,45; 3. Pircher (Berne) 26,10.

Les sections neuchâteloises et jurassiennes

SECTIONS NEUCHATELOISES

4^e division (32-39 gymnastes) Neuchâtel Ancienne 142,53.

5^e division (24-31 gymnastes) Couvet 144,43; Boudry 143,20.

6^e division (16-23 gymnastes) Le Locle 144,70; La Chaux-de-Fonds Ancienne 143,59.

7^e division (12-15 gymnastes) Serrières 144,63; Fontainemelon 144,22; Neuchâtel Amis-Gyms 143,55; Peseux 143,41; Saint-Aubin 143,35; Cernier 143,19; Cornaux 142,66; Travers 142,36; La Coudre 140,93.

8^e division (8-11 gymnastes) Les Brenets 144,64; Cortaillod 144,64; Môtiers 143,32; Savagnier 142,97; Fontaines 142,32; Les Haut-Geneveys 142,67; Le Landeron 142,31; Fleurier 142,18; Noiraigue 142,08; Corcelles-Cormondrèche 141,96; Dombresson 141,90; Rochefort 141,00; Les Ponts-

de-Martel 140,51; Chézard-Saint-Martin 139,81; Les Verrières 137,96.

SECTIONS JURASSIENNES

5^e division: Bassecour 143,82; Les Bois 142,31. — 6^e division: Malleray-Bévilard 144,15. — 7^e division: Porrentruy 143,62; Les Breuleux 140,60; Concours B: Saint-Imier 144,30 et Courfaivre 142,21. Concours C: Courrendlin 146,09; Tramelan 144,10; Tavannes 143,59; Péry-Reuchenette 143,13; Sorviller 143,02; Moutier 143; Courtételle 142,61; Le Noirmont 142,55. 8^e division: Villéret 142,96; Courtemaiche 142,65; Renan 142,01; concours B: Vicques 145,28; Alle 143,37; Courtelary 141,85; Delémont 140,79; Cortébert 139,54; Courgenay 144,88 Courroux 144,62; Courtedoux 144,01 Saint-Ursanne 143,63; Sonviller 141,58; Corgémont 141,47.

Sports divers

BOXE. — Primo Carnera, l'ancien champion du monde des poids lourds, est malade. Il est alité depuis quelques jours chez lui, à Sequals, dans la province d'Udine. Son état de santé donne de vives inquiétudes à sa famille. Les médecins observent le mutisme le plus rigoureux sur son mal. Le champion du monde des moyens, Nino Benvenuti, fut le dernier à lui rendre visite. Depuis, son état ne lui a plus permis de recevoir personne.

NATATION. — Au cours du meeting international de Steyr, en Autriche, le Veveysan Nicolas Gilliard a amélioré de quatre dixièmes de seconde le record suisse sur 100 m. brasse: il a été crédité du temps de 1' 13"8 alors que le record, établi le 5 septembre 1964, à Vevey, par Ruedi Brack (Bâle), était de 1' 14"2.

ATHLÉTISME. — Les 15 000 spectateurs assistant, à Bakersfield (Californie), aux championnats nationaux de l'athlétique Amateur Union, ont vécu une soirée riche en émotions. Ils ont assisté à une performance inoubliable de Jim Ryun, qui a battu son propre record du monde du mile en 3' 51"1,

améliorant de deux dixièmes son ancien record établi le 17 juillet 1966 à Berkeley, en Californie, en 3' 51"3. Ils ont aussi été les témoins d'un autre record du monde, celui du saut à la perche. Paul Wilson a détrôné son camarade Bob Seagren en franchissant 5 m. 38. Seagren détenait l'ancien record avec 5 m. 36 depuis le 10 juin dernier.

● A Paris, au stade de Colombes, l'URSS a finalement battu la France par 110 points à 102. Ainsi, au cours de la seconde journée, les Soviétiques ont réussi à combler leur retard (six points) et à prendre à leur tour huit points d'avance. Au poids, Guchkine réussit 19 m. 58 (record national), tandis que Romuald Klim lançait le marteau à 69 m. 70. Les Tricolores s'imposèrent dans les courses, enlevant le 200 m., le 1500 m., le 400 m. haies et le relais 4 fois 400 m.

CYCLISME. — L'Argovien Viktor Oeschger a poursuivi la série de ses succès chez les amateurs d'élite en remportant la course sur route d'Obergoessen. La veille, il s'était déjà imposé dans un criterium couru à Granges. Il en est ainsi arrivé à sa huitième victoire de la saison.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Lundi 26 juin

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Millelimes. 20.00 Magazine 67. 20.20 Pièce policière. 21.20 Vol 004. 22.10 Littérature et Histoire. 22.30 inf. 22.35 Scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 20.30 Compositeurs favoris. 21.15 Chœur de la Radio romande. 21.30 Monde chrétien. 21.45 Aujourd'hui. 22.10 Français universel. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Symphonie. 7.30 Automobilistes. 8.30 Conte musical. 9.05 Le savez-vous encore? 10.05 Orch. 11.05 Symphonie. 11.35 Accordéon. 12.00 Pour la campagne. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Fanfare. 13.30 Orch. 14.00 La femme en Israël. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Opéra.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Symphonie. 7.30 Automobilistes. 8.30 Conte musical. 9.05 Le savez-vous encore? 10.05 Orch. 11.05 Symphonie. 11.35 Accordéon. 12.00 Pour la campagne. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Fanfare. 13.30 Orch. 14.00 La femme en Israël. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Opéra.

A la TV romande

Lundi 26 juin

17.00 La Giostra. 18.00 Les jeunes aussi. 18.45 Bulletin. 18.50 Dessins animés. 19.00 Horizons. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Athlétisme. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 Champ libre. 21.40 «Une Mort mystérieuse», film. 22.30 Téléjournal. 22.40 Soir-information.

A la TV française

Lundi 26 juin

1re chaîne. — 18.25 Magazine féminin. 18.55 Magazine des jeunes. 19.20 Maison de Toutou. 19.25 «Salle 8», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Pas une seconde à perdre. 21.10 Le corbillard et le chameau. 21.50 «Entracte», film. 22.10 L'homme à la Rolls. 23.00 Tribune. 23.20 Actual.

2e chaîne. — 19.10 Formation professionnelle. 19.55 Actualités. 20.00 Soirée cinéma. 20.05 7e art, 7e case. 20.35 «Rien qu'un Cœur solitaire», film. 22.15 Actualités. 22.25 Démon et merveilles

Mardi 27 mai:

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actual.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme

Le Tour de Suisse a pris fin par la victoire attendue de Motta

Au terme de la huitième et dernière étape du Tour de Suisse, dominé par l'Italien Gianni Motta, on peut regretter une seule chose: la décision trop rapide intervenue dans cette trente et unième édition de la grande épreuve helvétique. En effet, déjà leader au soir de la deuxième journée, le champion lombard — il est né le 13 mars 1943 à Grapello d'Adda, à 25 km. de Milan — a porté un ultime coup décisif à ses adversaires dans la troisième étape. Dès lors, soutenu par ses équipiers, Gianni Motta n'eut plus qu'à contrôler la course, ce qu'il fit très habilement.

Si la première demi-étape fut remportée par le Belge Godefroot, la dernière phase fut remportée par l'Espagnol Errandonea, à la moyenne de 43 km. 802, devant un autre Espagnol, Santamarina et Rolf Maurer.

Classement général final: 1. Motta (Italie), 31 h. 26' 40"; 2. Maurer (Suisse), 31 h. 31' 26"; 3. Santamarina (Espagne), 31 h. 32' 12"; 4. Errandonea (Espagne), 31 h. 35' 27"; 5. Junkermann (Allemagne), 31 h. 37' 12"; 6. Post (Hollande), 31 h. 37' 23"; 7. Fezzardi (Italie), 31 h. 38' 32"; 8. Della Torre (Italie), 31 h. 38' 43"; 9. Rodriguez (Espagne), 31 h. 39' 03"; 10. Van Rijckeghem (Belgique), 31 h. 39' 43"; 11. De Pra (Italie), 31 h. 42' 53"; 12. Tummers (Hollande), 31 h. 43' 50"; 13. Messelis (Belgique), 31 h. 46' 37"; 14. Karstens (Hollande), 31 h. 50' 48";

15. Hauser (Suisse), 31 h. 52' 19"; 16. Puschel (Allemagne), 31 h. 55' 31"; 17. Alomar (Espagne), 31 h. 56' 49"; 18. Favaro (Italie), 31 h. 57' 26"; 19. Wilde (Allemagne), 31 h. 57' 30"; 20. Van Schil (Belgique), 31 h. 58' 07".

Il a ainsi apporté un nouveau fleuron à un palmarès déjà fort riche. Passé professionnel en 1964, à 21 ans, il termina cinquième du Tour d'Italie et enleva en fin de saison le Tour de Lombardie et le Trophée Baracchi avec Giacomo Fornoni. En 1965, il se classa troisième du Tour de France derrière Gimondi et Poulidor. Après avoir gagné le Tour de Romandie et le Tour d'Italie, il prit la quatrième place du championnat du monde 1966 sur le circuit du Nurburgring. Son début de saison 1967 n'avait pas été spécialement brillant. En effet, il dut

se contenter du 13^e rang du Tour de Romandie et du 6^e rang du Tour de d'Italie.

Bénéficiant d'une participation intéressante, ce 31^e Tour de Suisse ne fut pas marqué seulement par la supériorité italienne (l'équipe de Motta) mais encore par l'action des routiers-sprinters belges et hollandais, qui ont enlevé quatre étapes. Les Espagnols, très combatifs, ont réalisé une bonne performance d'ensemble, notamment dans l'étape contre la montre. Du côté suisse, à l'exception de Rolf Maurer, ce fut décevant. Il faut noter à ce sujet que c'est la troisième fois après les éditions de 1933 et de 1962 que les représentants helvétiques ne sont pas parvenus à gagner une seule étape.

Au cours de la dernière journée, les 59 rescapés (82 coureurs au départ de Zurich) disputèrent deux étapes. La première, Moehlin-Brugg (74 km.) se déroula sur un rythme rapide, qui ne permit pas le développement d'échappées sérieuses. Les éléments les plus actifs furent les Belges et l'Espagnol Alomar.

L'après-midi, 57 concurrents — l'Italien Manucci ne prenant pas le départ et l'Allemand Glemser abandonnant — se mesurèrent contre la montre sur les 48 km. séparant Brugg et Zurich.

Sports divers

AUTOMOBILISME. — Au volant de la Ford Mark 2 qui avait permis à l'équipage Bucknum-Hawkins de partir en tête lors des récentes vingt-quatre heures du Mans, les Français Jo Schlessler et Guy Ligier ont remporté la neuvième édition des douze heures de Reims. Ces deux pilotes ont couvert 2458 km. 256 en douze heures, à la moyenne de 204 km. 859.

● L'Autrichien Rindt a littéralement remporté au sprint le Grand Prix de France, disputé sur le circuit de Reims-Gueux après les douze heures. Au volant de sa Brabham-cosworth, Jochen Rindt a couvert les 307 km. 164 en 1 h. 25' 25"4 (moyenne, 215 km. 747), pulvérisant le record de l'épreuve, détenu par Jack Brabham depuis l'an dernier avec 1 h. 33' 32"4 (197 km. 026).

HANDBALL. — A Berne, dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique, en match international à onze, l'Autriche a battu la Suisse par 14-11 (7-5). Cette rencontre, suivie par 6500 spectateurs, a vu l'équipe helvétique disputer un très mauvais match, principalement dans le domaine du marquage.



Ils ont dominé le Tour de Suisse: Maurer (deuxième), Motta (premier) et Santamarina.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

La Fête des promotions

La Fête des promotions aura lieu, cette année, exceptionnellement, le vendredi après midi 30 juin et le samedi matin 1^{er} juillet, avec le programme suivant:

Vendredi après midi 30 juin: 13 h. 30: réunion des classes primaires, secondaires, commerciales sur le préau de la Halle de gymnastique. — 13 h. 45: prise du drapeau par le corps des Cadets; départ en cortège pour le stade de la SFG (sud des Longines); les premières et quatrième années primaires sont à la disposition de leurs institutrices pour se rendre aux pâturages de Villeret. — 14 h.: début des concours et des jeux. — 16 h.: collation offerte aux élèves. — 17 h. 30: distribution des prix sur le préau de la Halle de gymnastique et remise du drapeau.

Samedi matin 1^{er} juillet: 10 h.: réunion des classes primaires, secondaires, commerciales, ainsi que des autorités locales et des invités, sur le préau de la Halle de gymnastique. — 10 h. 15: prise du drapeau par le corps des Cadets. — 10 h. 20: chant des écoles secondaires. — 10 h. 25: allocation du pasteur Jacquenoud. — 10 h. 35: chant des écoles primaires. — 10 h. 45: départ du cortège puis retour sur le préau de la Halle de gymnastique. — 11 h. 25: remise du drapeau. — 11 h. 30: discours de clôture de M. R. Jeanneret, président de la Commission des écoles secondaires et de commerce. — 11 h. 40: marche jouée par le Corps de musique.

En cas de temps incertain, la manifestation pourrait avoir lieu en partie; en cas de mauvais temps, les concours du vendredi seraient renvoyés à une date ultérieure; la manifestation du samedi serait supprimée.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 26 juin, à 20 h. 30, salle N° 1, à la Maison du Peuple.

CANTON DE GENEVE

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. — Les membres du bureau du Comité directeur du PSG sont convoqués en séance extraordinaire lundi 26 juin, à 20 h. précises, au secrétariat, boul. James-Fazy 18.

SECTION RIVE-GAUCHE: Assemblée générale. — Lundi 26 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE. — Mardi, à 20 h., conseillers généraux et militants sont convoqués. Préparation du Conseil général.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

74

Hier encore, ils vivaient de notre vie, de nos jeux, mais voilà qu'on ne les reconnaît plus. Est-ce que ce sont encore des êtres comme nous? Un cri de l'officier: tous les bras se tendaient d'un geste saccadé, ils venaient claquer le long des corps. Car il faut qu'ils ne puissent même plus songer à désobéir, comme disait le père de Frédéric. Mais voici que l'un des soldats avait mal exécuté son mouvement; alors celui qui commandait s'était mis à crier d'une voix menaçante. Dans les yeux du garçon, il y avait de la peur, presque du désespoir. On aurait dit une bête traquée. Bientôt, ce sera notre tour, mon tour, le tour de Frédéric Champagneul... Mais justement, je ne serai plus moi, je ne serai plus libre... je serai comme un numéro qu'on met sur le rang, sur une ligne, et qu'on envoie à

droite, à gauche. Et quand je me serai trompé, moi aussi, je serai insulté... Jamais! Lucien s'était accoudé à une barrière qui bordait la prairie.

— On les fait suer! disait-il. Mais ça ne fait rien, moi, ça me dirait encore assez. Et puis, mon vieux, quand tu ressors de là, tu dois avoir un caractère «aux pommes»! Il faut avoir du cran pour tenir le coup.

Est-ce que j'ai peur, tout simplement, est-ce que j'ai peur de ne pas résister? Ou bien est-ce tout simplement de l'orgueil, celui de ne pas vouloir être comme les autres? Frédéric regardait le soldat qui avait été remis à l'ordre. Il avait un visage plutôt sympathique, les traits encore indécis, comme s'il avait été beaucoup plus jeune. D'un autre côté, à part son air malheureux, on devait reconnaître qu'il avait bonne mine et que le service semblait lui faire du bien. «L'école de recrues vise simplement à porter les forces du jeune homme au maximum», disait le père de Naud, qui est haut officier à l'armée. Mais moi, je ne veux pas devenir fort de cette manière, je ne veux pas de ce bien-là, celui qu'on fait à une pièce de bétail.

Lucien était devenu un grand garçon bien bâti, au visage ouvert, aussi simple que Frédéric était compliqué, aussi bien adapté à cette vie qu'il était mal fichu.

— Mon vieux, j'aurai l'honneur d'être soldat avant toi, je suis de la lettre «B».

— Tant mieux pour toi... De toute façon, tu es plus âgé. Et puis tu sais, ton honneur...

— Ce n'est pas un honneur à dédaigner!

Pour Frédéric, l'honneur était d'être libre et de ne pas avoir peur, justement parce que la peur détruit la liberté. La guerre, oui, il pouvait, il pourrait peut-être l'accepter, mais celle qu'il aurait choisie, pas celle où l'on vous envoie sans rien vous demander.

Là-bas, les Polonais étaient massacrés, et de l'autre côté, les Français avaient pénétré en Allemagne et conquis une forêt. Mais ce n'est qu'un tout petit bout de pays, à peine visible sur la carte. Alors qu'est-ce qu'ils attendent? Car on aimerait bien qu'ils avancent. «Nous avons trouvé la «Warndt» truquée comme un décor de théâtre», disait le communiqué. Et le général qui commandait les troupes avait dû tant veiller à préparer l'avance, qu'il était mort de fatigue. Ce n'était pas encourageant. D'un côté la ligne Maginot. De l'autre, la ligne Siegfried: est-ce qu'on pourra passer? Il n'y a pas de solution militaire, disait le père de Naud, il n'y a que revenir à la maison pour quelques heures de congé. «Vous aurez le temps de devenir soldats», disait-il encore aux garçons. Et comme Frédéric n'avait pas l'air content: «Vous verrez: vous n'y couperez pas! Et cela vous fera le plus grand bien.»

Ils avaient enfourché leur vélo et étaient redescendus vers la ville. Mais devant la porte de Lucien, Frédéric décida tout à coup de ne pas rentrer encore chez lui, mais de rouler encore un moment, pour penser à tout ce qui se passait. Alfred Schmidt serait officier, et Fuchs aussi, si ce n'était pas déjà fait. Ainsi, tout était logique: on se retrouvait en somme chacun de son côté.

Et le mien, où est-il? je ne vois personne avec moi.

Il longea le bord du lac, pédalant lentement et sans tenir presque son guidon. Le soldat dans la clairière était au bord des larmes, du moins lui avait-il semblé, plus jeune que les autres. Aux Bioux, Alfred Schmidt serait comme le capitaine qui s'était mis à crier. Lui, savait commander. Déjà tout petit, il savait commander. Tandis que moi, avec Pierre ou Roger, je ne comptais pas vraiment.

La nuit était déjà tombée quand il était enfin rentré. Mais sa mère ne lui avait pas fait de reproches. Seulement, il sentait son regard s'attarder sur lui, un peu triste et inquiet. «Frédéric...», a-t-elle dit. Puis elle s'est demandé si c'était bien la peine de parler. Elle n'a pas poursuivi.

Les jours suivants, l'école a repris. Et c'était tant mieux, parce qu'ainsi, on pensait à autre chose. De toute manière, il ne se passait rien, maintenant que la Pologne avait cessé de résister. C'était «la drôle de guerre», comme disaient les journaux, une guerre pour rire, en somme, où presque personne n'était tué. Or les gens de chez nous n'aiment pas ce qui n'est pas sérieux.

Mais Frédéric sortait maintenant tous les soirs, du moins quand il ne pleuvait pas. Il enfourchait sa bicyclette et roulait, un peu au hasard, en choisissant de préférence les chemins qui s'enfonçaient dans les bois. Il faut dire que l'on a supprimé tous les poteaux indicateurs, pour le cas où nous serions envahis, si bien qu'il est facile de se perdre un petit peu, si l'on ne connaît pas très bien la région.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

COMMUNIQUE

Un film sur toute la Bible. — Un film nouveau et passionnant en couleurs intitulé « Dieu ne peut pas mentir » passera lundi 26 juin, à 20 h., dans la salle du Musée, Marie-Anne-Calame 6, au Locle. Ce film répond vraiment aux besoins de notre époque et est propre à aider les personnes sincères à préserver leur foi en la Parole de Dieu. Non seulement des vues impressionnantes seront présentées, vues qui ont été prises en Palestine en des endroits spécialement intéressants, mais ce film retrace également l'histoire de la Bible, de la Genèse à la Révélation. L'entrée est gratuite; les enfants sont admis et toute personne qui s'intéresse à la Parole de Dieu est la bienvenue.

PORTALBAN: Un canot chavire. — Dimanche après-midi, une embarcation de louage a chaviré dans le lac de Neuchâtel, à 300 mètres du port de Portalban. Des cinq occupants, trois savaient nager, mais deux allaient couler rapidement quand un voilier arriva sur les lieux et recueillit ces deux personnes, un homme et une femme, pour les reconduire à la rive. Les trois autres occupants se maintinrent à la surface jusqu'à ce qu'un canot à moteur vint les tirer de leur situation difficile.

Sur les bords du Doubs

Le soleil s'était associé avec les dirigeants de la Société des sentiers du Doubs pour recevoir les plus de six cents amateurs de tranquillité, de paix et de silence qui avaient bien voulu, par exception, consacrer un dimanche à la gloire du Doubs. Il est, en effet, nécessaire, une ou deux fois l'an de rompre le silence; c'est une question de publicité pour notre semelleuve, et tous ses amoureux le savent. C'est ainsi que les échos des Gravières retentirent des cuivres de la petite fanfare de la Persévérante, des jodels de la famille Perregaux, accompagnée d'un accordéoniste virtuose; que l'air d'alentour se parfuma d'une odeur de rôti, et que fut, enfin, consacré « les Gravières-Plage » par le nombre de baigneurs qui n'hésitèrent pas à patrouiller cette nouvelle dénomination. On entendit un excellent discours de G. Bachmann, président à vie de la

Société des sentiers du Doubs. Celui-ci rendit un hommage ému à la mémoire d'Alfred Taillard, tenancier aimable de la guinguette des Gravières. Il dit la nécessité de maintenir ce sympathique arrêt ouvert aux pédestriants du Doubs. Le tourisme régional en est tributaire et les amis du Doubs y tiennent particulièrement.

A ses membres, la société a offert dix-sept marmites de soupe, vingt de café, et des tablettes à tous les enfants. Pour remonter tout ce monde, les usiniers du Châtelot firent des merveilles de dévouement, R. Schlupp, leur chef, en tête.

Une quadragénaire, venue du Jura bernois, refusa l'aide du funiculaire; elle tenait à faire l'essai d'un sentier nouveau pour elle. C'est un exemple à suivre pour tous les habitants de notre ville, qui ne savent pas encore qu'ils ont à disposition un havre de paix, une réserve de verdure que nous envient beaucoup de nos compatriotes. La Chaux-de-Fonds n'est nullement isolée du reste du monde, elle est ouverte à tous et mérite d'être mieux connue; l'essayer, c'est l'adopter.

E. Mls.

PIÉTON TUÉ À LA CIBOURG. — M. E. Egli, employé agricole saisonnier chez M. G. Huguenin, au Bas-Monsieur, domicilié à Ruti (BE), âgé de 51 ans, célibataire, a été accroché dans la nuit de samedi à dimanche, à la Cibourg, par la voiture de M. A. F., de La Chaux-de-Fonds, et tué sur le coup.

SUCCÈS DES GYMNASTES. — Une sympathique réception a eu lieu hier soir pour accueillir les gymnastes de l'ancienne qui ramenaient de Berne une couronne à franges or. La fanfare La Lyre prêtait son concours. Un cortège se déroula de la gare à la place Neuve. M. M. Tétaz, président de l'Union des sociétés de gymnastique, adressa ses félicitations aux participants. La manifestation se poursuivit ensuite au Cercle de l'Antienne, en présence de Gérald Petit-huguenin, conseiller communal, qui prit la parole, ainsi que MM. W. Schneider, président cantonal, Ch. Dérans, moniteur et G. Coeudevez, président de l'Abéille. La section s'est classée 50°. Aux concours individuels, M. Froidevaux a obtenu le 11° rang (couronne), J.-M. Girardin, le 54° et le junior R. Serena, le 67°.

Vu... Lu... Entendu...

Vu, dans la « Suisse » de dimanche dernier, une annonce où on lisait:

La Division commerciale de Manpower cherche une vendeuse de luxe, connaissance de l'anglais. On aimerait des précisions. Y a-t-il une analogie quelconque avec une poule de luze sur laquelle l'expression paraît calquée?

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Jeux de Nuit».
RITZ: 20.30, «Le Congrès s'amuse».
SCALA: 20.30, «Voulez-vous pêcher avec moi?»
EDEN: Aujourd'hui exceptionnellement ROLACHE pour cause de nouvelles installations. Demain ouvert.
CORSO: 20.30, «Chatouille-moi».
PLAZA: 20.30, Les Loups dans la Vallée.

Divers

STADE DES ÉPLATURES: 19.00, finales ACFA.
Pharmacie d'office
Pharmacie des Forges, Charles-Naine 2a.
Dès 22.00 le No 11 renseigne.

Chronique locloise

FUGUE D'UN BAMBIN. — Très tard dans la soirée de vendredi, la police était avisée qu'un garçonnet de 7 ans s'était enfui du foyer familial, au Quartier-Neuf, dès 19 heures. Aussitôt, les policiers entreprirent des recherches, sans négliger les possibilités les plus graves: sondage du Bied, etc. L'alerte dura toute la nuit. Ce n'est que samedi matin, vers 6 h., que l'enfant sortit d'un fourré, près des bureaux centraux des FAR et fut rendu à ses parents!

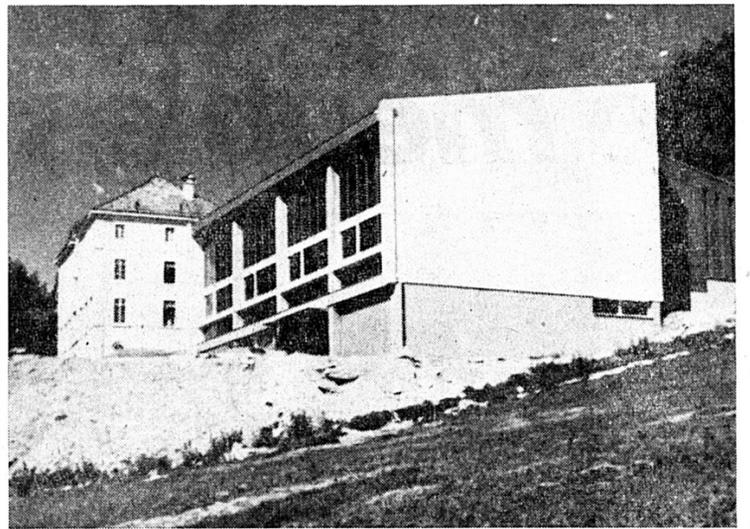
DEUX LOCLOIS CHANCEUX. — Deux Loclois franchissaient, à Corcelles, près d'Yverdon, un passage à niveau, avec leur voiture, lorsque celle-ci fut happée par un train roulant à 80 km/h. environ. Par chance, les deux occupants sont indemnes, bien que la voiture soit hors d'usage.

MEMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Déesse de Feu».
SALLE DU MUSÉE: 20.00, «Dieu ne peut pas mentir», film.
CASINO: 20.15, audition de clôture de l'École de musique.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
(Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Renan: La halle... barde



Le bâtiment, vu du sud-est.

C'est sous ce slogan « eddie-constantinien » que les habitants de Renan ont fêté, le week-end dernier, l'inauguration de leur nouvelle halle de gymnastique—salle de spectacles. Encore une inauguration! diront certains. Et dans un « bled » encore... Un banquet, des discours, la fanfare, les enfants des écoles: pas de quoi en faire un plat... Et pourtant, oui, il vaut la peine de parler de cette manifestation. Non pas tant (qu'ils nous pardonnent!) parce qu'il y avait là le conseiller aux Etats Jeanneret, le préfet Sunier, le député Favre, l'inspecteur des écoles Berberat, le conseiller communal chaux-de-fonnier Favre-Bulle, les représentants des communes avoisinantes et amies, des autorités scolaires, ecclésiastiques, des sociétés de gymnastique, des banques, du commerce, de l'industrie, de la police, le conseil municipal in corpore, la Commission de construction, les artisans, les représentants des sociétés locales et la presse. Mais parce que cette inauguration n'était pas comme les autres. Elle donnait en quelque sorte une leçon.

On conçoit que pour une communauté de quelque mille habitants, construire une salle de gymnastique et de spectacles de plus d'un demi-million n'est pas une petite affaire. Autant dire qu'on n'avait jamais vu au village, de mémoire d'homme, une réalisation de cette importance. Depuis vingt ans et plus, pourtant, qu'on en parlait, de remplacer cette vieille bâtisse exigüe, laide, mal équipée et, surtout, insalubre, que devaient utiliser les écoliers, les gymnastes et la population: la vieille halle, construite il y a bien longtemps par les gyms eux-mêmes! Après moult discussions, projets, contreprojets, abandons, espoirs, c'est chose faite, et bien faite, comme purent s'en rendre compte les invités, à qui MM. Ph. Josi, maître des cérémonies, M. Barraud, maire, et F. Schaer, le jeune architecte auteur, avec son associé M. Maggioli, de l'ouvrage, firent les honneurs des lieux: une grande salle de 22 m. sur 11, avec tous les engins nécessaires; sur l'un des grands côtés, face à la grande baie vitrée qui tient lieu d'autre paroi, une scène équipée « comme une grande »; un fond amovible, selon qu'on utilise la halle ou la salle de spectacles; du béton blanchi, de la brique rouge, beaucoup de bois, les notes claires des grands rideaux; un bar, des vestiaires, des douches, des W.-C., des garages, des remises, une cuisine complète prête à servir 250 repas, des sièges confortables, tout est ingénieux, parfait, et d'une beauté réelle, quoique fonctionnelle. Bien des communes plus importantes pourraient être envieuses...

Mais nous parlions d'une leçon. Oui, de solidarité. Toute la population s'est mise à l'oeuvre pour sa halle. En dix-huit mois de collectes, de manifestations, de souscription, de tombolas, de tout ce qu'on peut, enfin, imaginer pour trouver de l'argent, les sociétés, les groupements, les enfants, les femmes, les industriels et les paysans, les commerçants et les ouvriers, ont récolté de quoi payer tout l'aménagement intérieur. Cent mille francs! Même les vieillards, lors de leur course annuelle, se cotisèrent: cinq cents francs. Catholiques et protestants travaillèrent de concert. M. J.-P. Schneider, président de la Commission des dons, prétendit même que le Männerchor local chantait plus vite... c'est dire! On comprend dès lors que la cérémonie ne ressemblait à aucune autre, que le protocole s'y sentit vite étranger, que les larmes d'émotion brillaient aux yeux des notables, entre deux bouffées de joie

délirante, que les orateurs rivalisaient d'humour, que la joie la plus intense et la moins compassée qui se puisse voir rayonnait partout, gagnant les invités ébaudis de cette ambiance, et que le maire, avant d'aller chanter de tout son cœur, au côté du pasteur et d'autres notables dans le chœur mixte créé pour l'occasion, clamait au milieu de l'assemblée ce que beaucoup d'autres pensaient aussi: « C'est le plus beau jour de ma vie après mon mariage! » Allez trouver ça ailleurs...
M.-H. K.

PORRENTROY: Gros crédit. — L'assemblée communale de Porrentruy s'est réunie vendredi soir et a accepté le crédit de 675 000 fr. destiné à couvrir le dépassement du montant accordé pour les travaux de construction du groupe scolaire de l'avenue Cuenin et a autorisé le Conseil municipal à obtenir cette somme par voie d'emprunt.

VENDLINCOURT: Tombé dans la grange. — Willy Struchen, 11 ans, a fait une chute dans la grange de son père. Souffrant d'une fracture du crâne, il est mort à l'hôpital de Bâle où on l'avait conduit.

LE NOIRMONT: Fête des chanteurs jurassiens. — La trentième fête de l'Union des chanteurs jurassiens a eu lieu de vendredi à dimanche. Elle a réuni 21 sociétés. Samedi soir, la cantate « Jours heureux » de H. Devain pour le texte et de P.-A. Gaillard pour la musique, a obtenu un grand succès. Dimanche après-midi, un cortège a précédé la manifestation officielle au cours de laquelle eut lieu la remise des distinctions.

DELEMONT: Contre un arbre. — Samedi, vers 1 h., une voiture qui circulait sur la route des Rangiers, entre Develier et Delémont, a quitté la route au fameux virage des Abues et a percuté un arbre. La voiture a été complètement démolie et ses cinq jeunes occupants ont été blessés. L'un d'eux, le conducteur, a été tué sur le coup. Les quatre autres, tous membres d'une équipe de football et habitant la même localité, ont été transportés sans connaissance à l'Hôpital de Delémont. Le conducteur est M. Jean-Louis Domon, né en 1946, horloger. Les cinq jeunes gens sont citoyens de la localité de Soulece et faisaient partie d'une équipe de football qui avait participé à une rencontre à Develier.

TAVANNES: Inauguration. — Samedi, en présence de M. S. Kohler, conseiller d'Etat bernois, a eu lieu l'inauguration du Centre éclairé à Tavannes. Les ciseaux qui ont servi à couper le ruban donnant accès à la nouvelle maison, ont été apportés par le parachutiste Corti, de Tavannes, qui a atterri avec une précision remarquable dans un cercle situé aux environs de la maison. Plusieurs discours furent prononcés notamment par M. S. Kohler, le maire J. Schlappach, le pasteur Fritschi, l'abbé Stadelmann et le chef scout Arroz.

BASSECCOURT: Dynamiteurs de poissons. — Deux habitants de la région de Bassecourt, amateurs de truites, ont fait exploser, dans la nuit de samedi à dimanche, une charge de plastic dans la Sorne, rivière connue pour la qualité de ses truites, en amont du village de Bassecourt. L'attention de la population du village a été attirée par la forte explosion, et la police fut aussitôt alarmée. Les gendarmes ont pu se rendre immédiatement sur place et empêcher les deux « pêcheurs » de ramasser le produit de leur « pêche ». Ils ont été déferés au juge.

Bienne: Assemblée de la Croix-Rouge Pour un service sanitaire national

L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse a eu lieu samedi et dimanche. Le professeur von Albertini, de Zurich, a fait savoir qu'il est disposé à se mettre à disposition, en qualité de président de la Croix-Rouge suisse pour la durée d'un an encore. L'assemblée des délégués l'a confirmé dans ses fonctions. Elle a en outre désigné son successeur en la personne de M. H. Haug, secrétaire général de l'assemblée des délégués de 1968. Au nom des autorités biennoises, les délégués ont été salués par M. F. Staehli, maire. Au cours de la soirée, le D^r E. Kocher, de Bienne, président de la section Berne-Seeland de la Croix-Rouge, et le conseiller d'Etat Alodf Blaser, directeur de l'Hygiène publique du canton de Berne, ont notamment pris la parole. Dimanche matin, le colonel divisionnaire R. Kaeser, médecin en chef de l'armée, a présenté un exposé concernant le service sanitaire intégral dans la guerre moderne. L'orateur a dit, entre autres choses, que l'aide à la protection civile représente un devoir important pour le service sanitaire de l'armée. Il faut créer et développer un service sanitaire national, a ajouté M. Kaeser, pour le cas d'une catastrophe qui, dans une guerre nucléaire, prendrait une tournure apocalyptique. Avec les 30 000 lits d'hôpitaux militaires, la Suisse dispose pour sa population de 5,12 millions d'habitants de 67 000 lits en cas de guerre. Un lit pour 76 personnes. Avec cet index, notre pays se trouve en tête des pays les plus développés du monde. Dans le secteur civil, l'instruction sanitaire manque encore dans une grande mesure. En plus, le service sanitaire de la protection civile manque énormément d'effectifs: selon les calculs approximatifs, des 120 000 personnes nécessaires pour le service sanitaire de la protection civile en cas de guerre, il n'y en a que 20 000 qui sont recrutées, et même elles ne sont pas toutes inscrites. Dans le secteur civil, très précisément dans le domaine du service sanitaire, il existe encore une insuffisance grave contre laquelle il faut prendre des mesures. Une coordination plus étroite du réseau d'hospitalisation et d'une partie du réseau militaire s'impose. La réorganisation du service territorial apportera une importante innovation des états-majors parallèles armées-civiles.

La construction d'hôpitaux souterrains, c'est-à-dire résistant à toute attaque, est devenue très urgente. Elle est maintenant subventionnée par la loi sur la protection civile. Un important postulat du service sanitaire inté-

gral serait réalisé si l'on pouvait construire les hôpitaux à l'avenir, à plus large vue, en unissant les crédits militaires et civiles. En plus, des formations sanitaires de l'armée doivent être des éléments d'engagement mobiles avec un personnel spécialisé doté de tous les instruments nécessaires. Des formations doivent pouvoir se rendre facilement sur les lieux de la catastrophe avec des hélicoptères. De première importance est l'instruction du personnel auxiliaire qualifié pour les hôpitaux d'urgence. Le colonel divisionnaire Kaeser a dit que la proposition tendant à engager les femmes pour la durée de vingt à cinquante mois, par analogie au service obligatoire des hommes, pour être instruites comme aides-infirmières et pour les premiers secours n'est pas anormale, surtout lorsqu'il s'agit du service sanitaire intégral, à condition toutefois de tenir compte des droits de la femme en tant que citoyenne. Le médecin en chef de l'armée a souligné que toutes les tâches ne peuvent être accomplies que dans le cadre d'une nouvelle conception de la partie territoriale de notre défense nationale, qui comprend l'armée et le secteur civil.

Le D^r J.-R. Huh a ensuite parlé du travail de l'équipe médicale de la Croix-Rouge qui est au Vietnam du Sud. L'assemblée s'est terminée avec des allocutions de W. Koenig, directeur de l'Office fédéral pour la protection civile, qui représentait le Conseil fédéral, et M. H. Beer, secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

(Réd.: Il est dommage qu'on n'ait pas chiffré les dépenses résultant des projets du D^r Kaeser, dans un pays où les grosses fortunes et les gros revenus sont outrageusement ménagés.)

BIENNE: Noyade. — Pour une raison non encore éclaircie, le jeune Raymond Schreyer, 17 ans, qui se baignait samedi, en fin d'après-midi, dans le canal de la Thielle, près de Chules (Gals), s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé, malgré les recherches entreprises avec la collaboration de la police du lac de Bienne.

BIENNE: Candidats au Conseil national. — Les socialistes des districts du Seeland ont désigné dimanche leurs six candidats en vue de l'établissement de la liste du Parti socialiste bernois pour les élections au Conseil national.

Les deux candidats biennois (allemands) sont MM. R. Münger, secrétaire syndical, et Marcel Schwander, journaliste et député.

Un film sur toute la Bible

Film nouveau et passionnant en technicolor

DIEU NE PEUT MENTIR

Déroulement du récit biblique de la Genèse à la Révélation. Preuves évidentes de l'accomplissement des prophéties bibliques.

Lundi 26 juin, à 20 h., Salle du Musée, Marie-Anne-Calame 6, LE LOCLE
Enfants admis - Pas de collecte - Entrée gratuite

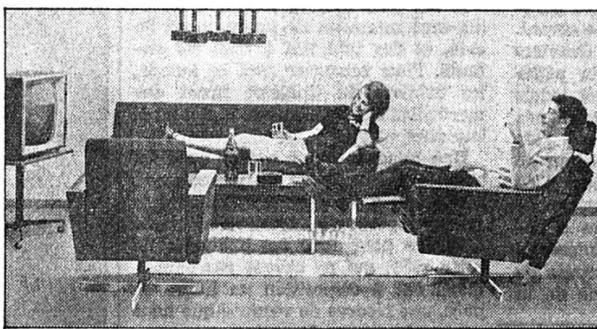
Amenez vos amis

Grande vente de meubles et de tapis Pfister

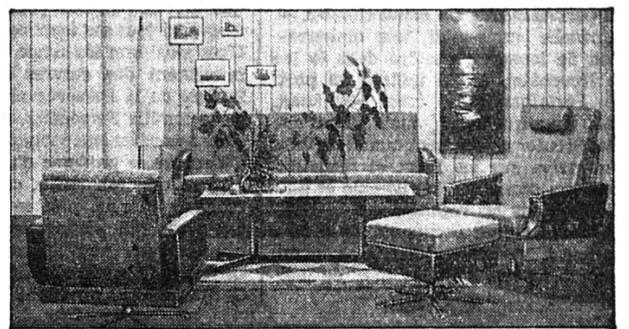
201



ADORA, 954 K. Salon, rembourrage mousse confortable. Canapé-lit avec coffre à literie. Fauteuils pivotants avec pieds chromés ● Exclusivité **980.-**



GRAND LUXE, 911 BK. Canapé-lit 3 pièces seul. + 2 fauteuils TV pivotants avec appuie-tête amovible. ● Exclusivité. **1590.-**

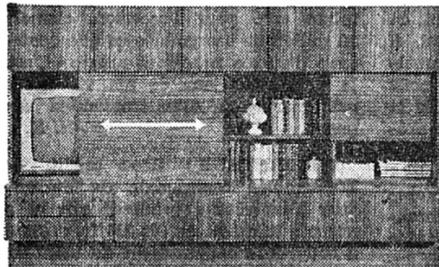


TV-DELXE, 905 K. Nouveauté pat. 3 pièces tentée, rembourrage du dossier réglable, également sur le sofa! Sur demande: appuie-tête, allonge ● Exclusivité **1690.-**

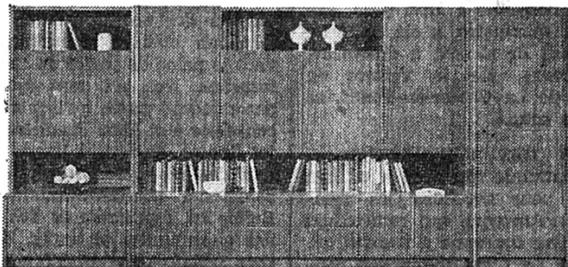
300 salons différents déjà dès 195.- ! Une visite s'impose!

La Qualité Pfister éprouvée depuis 85 ans

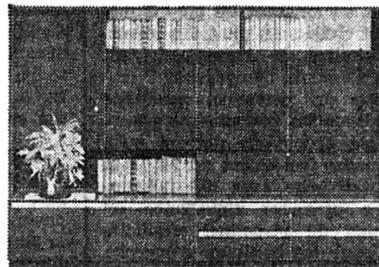
Plus avantageux chez Pfister grâce à: achats en gros, propre fabrication, ventes directes!



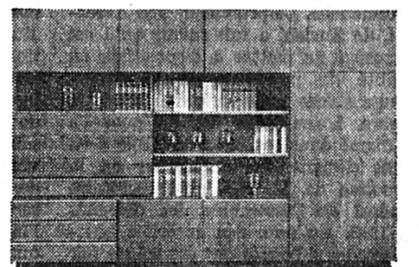
PRESTIGE, 21.564. ensemble mural 5 portes, 248 cm. Niche TV et bar. Structure noyer ou palissandre. **1190.-** Exclusivité
200 ensembles muraux différents, par ex. noyer dès 680.- !



COMBINA, 21.539. Ensemble mural, 230 cm, avec possibilités d'adjonctions, par ex.:
21.450 Secrétaire, 85 cm Fr. 645.-
21.451 élément armoire, 65 cm Fr. 470.- **1275.-** Exclusivité

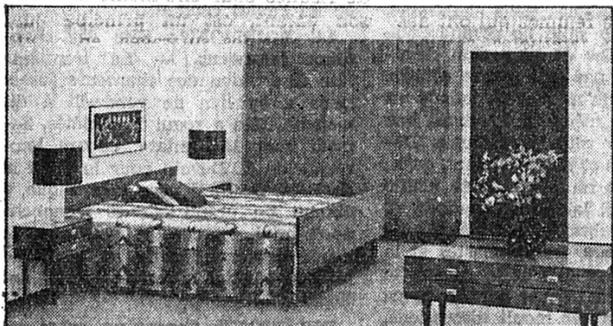


DIANA, 21.522. Ensemble mural, 240 cm, fin Sapelli-Mahagoni, teinte palissandre. Divisions pratiques, bar ● Exclusivité **1580.-** seul. Fr.

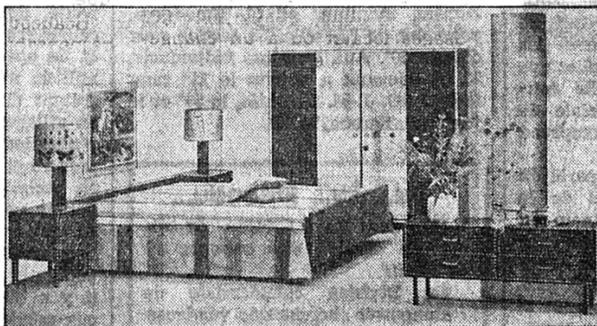


ATLANTA, 21.502. Ensemble mural, 247 cm, noyer américain. Avec compartiment penderie-lingerie et bar ● Exclusivité **1865.-** seul. Fr.

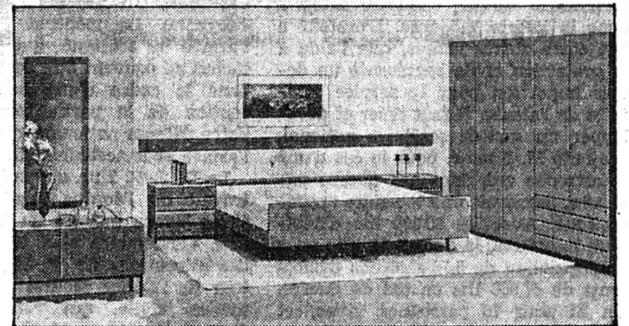
Fiancés: les nouvelles suggestions d'ameublements Pfister vous enchanteront!



ROSANNA, 12.506. Élégante chambre à coucher en fin poirier d'Afrique. Grand, élégant miroir fixe. Armoire à 4 portes avec très grande possibilité de rangement. ● Exclusivité (égal. livrable avec lit français). **1290.-** seul. Fr.



CARONA, 12.490. Magnifique chambre à coucher armoire haute avec portes-miroirs, en Sapelli-Mahagoni, finement strié, teinte noyer, arêtes claires. (Armoire avec portes en bois, Fr. 1590.-) **1745.-** Exclusivité



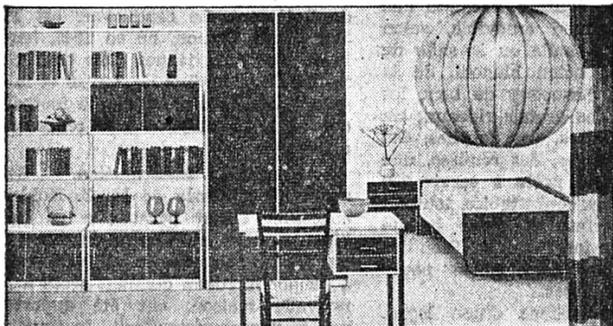
BAHIA, 12.437. La chambre à coucher la plus moderne et la plus avantageuse, armoire haute 5 portes avec compartiment lingerie. Enfin assez de place pour linge et vêtements! (Eclairage indirect + Fr. 215.-) **1980.-** Exclusivité

Comme de nombreux clients, profitez vous aussi du vaste service-conseils PFISTER-AMEUBLEMENTS. Tout pour votre foyer sous un seul toit.

Essence gratuite/Billet CFF/Taxi en ville pour tout achat dès Fr. 500.- ● Livraison franco domicile, chaque semaine, partout en Suisse. ● 10 ans de garantie.

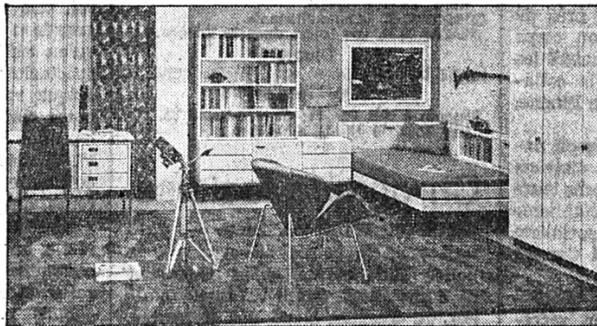
Sur demande: CRÉDIT DIRECT avantageux. Pas de frais bancaires coûteux. Entière discrétion. Large tolérance en cas de maladie accident, invalidité, décès. Maintenant vous pouvez vous meubler sans tarder!

Renouvelez votre mobilier: «Nouvel intérieur — nouveau bonheur!» Action échange intéressante!



Programme SPARTA, 15.400 et suiv. ● Exclusivité Idéal pour studios ou chambres à coucher individuels. Avec l'armoire à éléments la plus avantageuse de Suisse! Exécution: neutre ou vert/blanc.

Le plus grand choix européen de studios chez Pfister



Programme MONDESIR, ● Exclusivité. En frêne naturel clair ou en Teak. 20 éléments différents vous permettent de combiner votre studio à votre goût.

Studios semblables 5 pièces déjà dès Fr. 270.-



VOTRE AVANTAGE: Meubles et tapis dans la même maison. 20000 tapis d'Orient, particulièrement avantageux grâce aux achats en gros directement en Orient. Spécialité: Tapis de fond MIRA, dès 19.50/m². Chacun trouve ce qui lui convient! ● Rabais à l'emporter.

Nul ne peut offrir plus de choix, plus d'avantages... donc rendez-vous chez

Pfister ameublements sa

Où que vous habitez, vous trouvez le choix et les services Pfister à proximité. Succursales à:

GENÈVE
Servette 53 + 44
ZÜRICH
Walcheplatz

LAUSANNE
Montchoisi 5
ZÜRICH
p/Sihlbrücke

BIENNE
Pl. du Marché-Neuf
SAINT-GALL
Blumenbergplatz

BERNE
Schanzenstrasse 1
WINTERTHOUR
Kirchplatz 1

BALE
Mittl. Rheinbrücke
ZOUG
Bahnhofstrasse 32

DELÉMONT
Rue des Moulins 12
LUCERNE (Agence)
Hirschmattstr. 1

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 (Agence)
BELLINZONE
Piazza Indipendenza



Fabrique-exposition — Tapis-centre
1000 [P] — Tel. 064/22 82 82
de BERNE ▶ Sortie KOELLIKEN
de ZÜRICH ▶ Sortie HUNZENSCHWIL

ASPECTS DE LA CONDITION FÉMININE

III

A vrai dire, les deux parties du présent texte ne constituent pas un compte rendu de l'étude de Viola Klein, comme cela a été fait pour les livres d'Evelyn Sullerot et de Margeret Mead¹, mais bien plutôt un choix d'extraits de son ouvrage.

Nous avons pensé bien faire en agissant ainsi, car les résultats de l'enquête comparative de Viola Klein faite dans vingt et un pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), parce qu'ils découlent d'observations « sur le terrain » et de remarques pratiques, doivent — du moins devraient — être largement connus dans les milieux ouvriers de manière que ceux-ci puissent acquérir une vision générale et suffisante pour diriger leurs activités.

Les femmes ayant des responsabilités familiales constituent une proportion croissante de la main-d'œuvre et leur emploi est souvent considéré comme une condition essentielle de l'expansion économique. La présence de ce groupe sur le marché du travail est rendue précaire par le défaut de dispositions leur permettant d'assumer leur double tâche sans trop de tension. Le refus des employeurs d'adapter le travail aux besoins

qu'on a besoin d'elles que les femmes se présentent aujourd'hui sur le marché de l'emploi, mais aussi pour de fortes raisons personnelles, parmi lesquelles l'ambition d'élever leur niveau de vie, le désir d'utiliser leurs aptitudes et d'élargir leur horizon intellectuel. Des familles relativement peu nombreuses et la simplification progressive des travaux domestiques constituent des facteurs supplémentaires.

L'enquête révèle que dans les

vorcée, supporte des charges domestiques qui, pour aussi allégées qu'elles soient aujourd'hui, demeurent inégalement réparties entre les deux sexes. L'homme qui travaille, marié ou célibataire, bénéficie presque invariablement d'une aide féminine dans ses activités ménagères. La femme qui travaille doit, en général, s'en occuper elle-même, non seulement pour elle, mais encore pour une ou plusieurs autres personnes.

En gros, les « responsabilités familiales » se répartissent en trois catégories: le mari et le foyer; les enfants; les parents âgés et la parenté.

Le but de l'enquête fut défini comme suit: « Une étude spéciale ayant pour objet l'analyse des aménagements susceptibles d'être apportés aux horaires de travail et des autres mesures destinées à permettre aux femmes ayant des responsabilités familiales de mieux combiner les exigences de leur travail salarié avec celles de leurs responsabilités domestiques. »

Ce qui nous intéresse ici principalement est le problème plus limité mais aussi plus précis des heures passées sur le lieu du tra-



Dessinatrices dans l'industrie textile

« Le désir d'utiliser leurs aptitudes »

L'emploi des femmes



Office des chèques dans une grande poste

« Les femmes constituent la plus importante réserve de main-d'œuvre »

particuliers des femmes augmente encore les difficultés qu'elles éprouvent.

La synchronisation des horaires

L'objet de cette enquête est de dégager quelles mesures devraient être prises pour permettre aux femmes de remplir mieux, et avec moins de difficultés, leur double fonction.

A cet égard, la synchronisation des horaires vaut mieux que l'apparition d'une pléthore de nouveaux services ou l'introduction de changements révolutionnaires.

L'expansion économique a abouti à des pénuries de main-d'œuvre, notamment pour les emplois qualifiés. Il a donc fallu tirer le meilleur parti des ressources disponibles, sans considération du sexe.

Dans de nombreux pays, développés du point de vue industriel, les femmes constituent la plus importante réserve de main-d'œuvre. Ainsi, la croissance économique dépend dans une large mesure du bon vouloir et de l'habileté des employeurs d'enrôler davantage de femmes et de les occuper à des métiers plus variés, y compris ceux qui ne sont pas habituellement considérés comme « féminins ».

A de plus grandes possibilités d'emploi correspond un nombre croissant de femmes en quête de travail. Elles ne réagissent pas seulement aux conditions présentes du marché du travail — encore que ces dernières jouent un grand rôle — elles sont également poussées par des motifs d'ordre personnel, où interviennent à la fois des éléments économiques, sociaux, psychologiques. En d'autres termes, ce n'est pas seulement parce

vingt et un pays, à peu près neuf fois sur dix, la proportion de la main-d'œuvre féminine par rapport à la main-d'œuvre totale du pays a augmenté au cours des dix années considérées. Dans la plupart des pays, les augmentations ont été surtout sensibles dans les âges qui se situent entre 35 et 50 ans. On observe donc une tendance, chez les femmes, à réapparaître sur le marché du travail lorsqu'elles ont doublé le cap des responsabilités familiales les plus impérieuses.

Ce développement assez récent offre de nouvelles possibilités et crée des problèmes particuliers. Ces femmes dans le milieu de leur vie sont d'ailleurs tenues par les employeurs pour des éléments plus sûrs que leurs collègues plus jeunes; leur maturité d'esprit et leurs obligations familiales réduites font qu'elles sont moins enclines à l'absentéisme.

Un changement social significatif

L'élargissement de l'emploi des femmes mariées représente un changement social significatif. Les femmes mariées constituent un vaste réservoir de main-d'œuvre relativement inutilisé, à une époque où le nombre de femmes célibataires diminue.

Ainsi, les femmes mariées forment-elles une part grandissante de la population féminine laborieuse, elle-même de plus en plus nombreuse. Dans un certain nombre de pays — en France, en Suède, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis — elles sont maintenant la majorité de la main-d'œuvre féminine.

La femme quittant la maison pour aller travailler, qu'elle soit célibataire, mariée, veuve ou di-

vail par les femmes, qu'elles aient un emploi à temps complet ou à temps partiel. Ce problème se reliant d'ailleurs à deux questions plus vastes, à savoir:

1. Un aménagement des horaires est-il possible pour répondre aux besoins de cette catégorie définie de travailleurs dont la disponibilité est « conditionnelle »?
2. Certains de ces besoins sont-ils — ou pourraient-ils être satisfaits, au moins pour une part, par des organismes autres que les employeurs tels que des services publics ou privés, ou bien grâce à une adaptation des usages locaux ou à un changement d'attitude sociale?

Durée du travail et horaires

La façon dont les femmes qui travaillent sont en mesure d'assumer leurs responsabilités familiales dépend étroitement du nombre d'heures qu'elles passent hors de leur foyer, et, évidemment aussi, de la nature de ces responsabilités: leur famille est-elle nombreuse ou peu nombreuse? comporte-t-elle des enfants en bas âge ou des personnes infirmes? ont-elles d'autres parents qui puissent se charger d'une partie des tâches domestiques? de quelle sorte d'équipement ménager disposent-elles? Par ailleurs, le fait d'habiter la ville ou la campagne joue un rôle important.

La semaine classique de 48 heures par semaine pour l'industrie n'est en vigueur actuellement que dans un petit nombre de pays. Même lorsque 48 heures de travail représentent le maximum légal par semaine, il arrive souvent que ce chiffre soit réduit de manière très appréciable en vertu d'accords collectifs.

La durée maximale de la semaine de travail définie par les accords ne correspond pas forcément à sa durée effective. Les taux plus élevés de paie des heures supplémentaires sont destinés à éviter qu'on en abuse et à maintenir des horaires de travail raisonnables. La dépense supplémentaire en salaires a pour effet de susciter une meilleure organisation, tout en décourageant le recours aux heures supplémentaires; elle joue ainsi un rôle régulateur mieux que ne le permettraient des lois fixant des limites absolues de durée de travail.

Le travail à temps partiel

Les normes de durée de travail et d'horaires sont beaucoup moins précises et uniformes dans le secteur commercial. Dans chaque pays, on enregistre des différences en fonction de la dimension des entreprises, de la nature du commerce

pratique, du lieu d'implantation (ville, campagne). Les activités liées à l'industrie touristique ou sujettes aux fluctuations saisonnières, etc., ajoutent encore à ces différences.

Les « services » comprennent une telle multiplicité d'activités qu'ils ne peuvent être réduits à un dénominateur commun. Ces activités ont cependant en commun quelques caractéristiques que possèdent aussi les emplois du secteur commercial. Depuis le commerce de détail jusqu'aux soins aux malades, depuis les transports jusqu'à l'alimentation ou à la coiffure, elles offrent au public des services qui se prêtent moins à des horaires précis ou à des diminutions des heures ouvrables que le travail de bureau ou le travail en usine. C'est bien d'ailleurs pour cette raison qu'on a admis plus aisément le travail à temps partiel dans ces secteurs. Quoi qu'il en soit, le fait demeure qu'un nombre croissant de femmes occupent des emplois où la durée du travail est la plus longue, et la semaine de six jours très répandue.

Beaucoup de femmes qui ont des responsabilités familiales seraient attirées par le travail à mi-temps dans la mesure où celui-ci leur laisserait la possibilité de partager leur temps, sans fatigue excessive, entre un emploi rémunérateur et les devoirs de leurs foyers. Dans le cadre de cette étude, il n'est pas nécessaire d'examiner les principaux désavantages, tels que l'insécurité de l'emploi et les perspectives d'avancement réduites. Ces désavantages restent relative-

Une censure morale

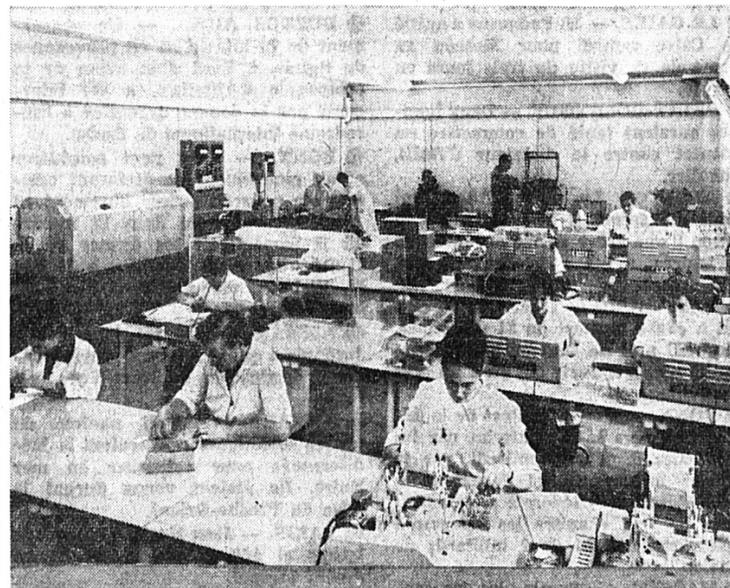
Considérons maintenant de plus près quelles mesures sont prises en fait pour répondre aux besoins des femmes ayant des responsabilités familiales.

Sauf la protection des femmes durant la grossesse, ni la loi ni les accords collectifs n'établissent en général de distinction entre les travailleuses ayant des responsabilités familiales et celles qui n'en ont pas.

Il se pose d'ailleurs la question de savoir si, d'un point de vue purement pratique, une réglementation d'ensemble ne créerait pas plus d'inconvénients et de mécontentements qu'elle ne permettrait d'en supprimer. Il semblerait souhaitable, en tout cas, que les obligations familiales de tous les travailleurs, sans distinction de sexe, soient prises en considération.

La nécessité de protéger la femme enceinte, qui travaille donc à un moment où l'exercice de sa profession représente un maximum de risques pour elle-même et pour son enfant, est un principe qui rallie tous les suffrages, en dépit de nombreuses différences dans la pratique. Les autorités assurent la protection de celles qui, pour une raison ou pour une autre, sont dans l'obligation de prendre ces risques.

Cette attitude offre un contraste frappant avec celle adoptée envers les femmes qui travaillent en ayant des responsabilités familiales d'un autre genre — par exemple les mères dont les enfants ne vont pas



Dans un laboratoire industriel

« combiner les exigences de leur travail salarié avec celles de leurs responsabilités domestiques »

ment peu importants par rapport à l'inconvénient principal, à savoir qu'il n'y a pas assez d'emplois à temps partiel pour le nombre de femmes qui les recherchent.

Il existe essentiellement deux types d'emplois à temps partiel. D'abord, des activités qui, par leur nature même, ne durent qu'un nombre d'heures limité. Ensuite, sous la pression du manque de main-d'œuvre, on a adopté des horaires à temps partiel pour toute une gamme d'emplois qui, normalement, sont tenus à plein temps: une demi-infirmière vaut mieux que pas d'infirmière du tout.

encore à l'école. On explique alors l'absence de facilités qui leur permettraient de continuer à mener leur vie professionnelle, en faisant valoir que l'emploi des femmes dans une telle situation ne doit pas être encouragé. Ainsi, dans un cas, le point de savoir si elles doivent travailler ou pas, est laissé à l'appréciation des intéressées; dans l'autre, on impose une sorte de censure morale qui s'interpose entre un besoin social et son remède.

Jean Huguet

¹ Voir chapitres I et II de l'enquête « Aspects de la condition féminine ».

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

«Glassboro II»: En termes très généraux...

Le retrait immédiat derrière les lignes d'armistice et l'abandon des territoires occupés par les forces armées israéliennes ont constitué, apprend-on, les points principaux sur lesquels le président du Conseil soviétique a fait porter tous ses efforts lors des deux longues conversations qu'il vient d'avoir avec le président Johnson (la seconde a eu lieu hier soir, toujours à Glassboro, New Jersey).

C'est sur ces points que les divergences entre les deux hommes d'Etat ont été les plus marquées sans que pour cela leurs attitudes réciproques se soient rapprochées au sujet de la guerre du Vietnam.

Ce résultat négatif de la conférence au sommet ne doit toutefois pas cacher le côté positif de cette rencontre que le président Johnson a souligné dès son retour à Washington et que M. Kossyguine n'a pas démenti lors de la conférence de presse qu'il a donnée à son retour à New York.

Les deux hommes d'Etat sont convaincus de la responsabilité de leurs gouvernements pour le maintien de la paix. Ils entendent garder entre eux un contact aussi étroit que possible et maintenir l'esprit de coopération qui a permis, par exemple, de se mettre d'accord pour parvenir à un cessez-le-feu au Proche-Orient.

Des divergences aussi profondes ne s'éliminent pas par de simples contacts mais ceux-ci permettent de mieux se connaître et de mieux se comprendre: c'est là «l'esprit de Glassboro».

Il existe cependant un certain nombre de points d'accord:

1. Pour accélérer les efforts en vue de la mise au point d'un arrangement sur la non-prolifération nucléaire.

2. Pour étudier les moyens propres à éviter une course aux missiles antimissiles, quoique M. Kossyguine n'ait pas été en mesure de fixer une date pour le début des négociations américano-soviétiques à cet égard.

M. Johnson a souligné plusieurs points importants de la politique américaine tant au Vietnam qu'au Moyen-Orient:

1. Le retrait des forces israéliennes ne peut être envisagé que s'il est effectué parallèlement à l'accord de garantie à Israël pour sa sécurité et l'élimination des dangers actuels;

2. Le désarmement revêt une importance capitale et doit inclure la question délicate des livraisons d'armes au Moyen-Orient.

3. Les Etats-Unis sont prêts à répondre à tout geste de paix du Vietnam du Nord par des mesures plus larges dans la même direction.

En tout état de cause, le «sommet» de Glassboro va trouver son prolongement immédiat lorsque MM. Rusk et Gromyko entameront des conversations pour régler une série de problèmes bilatéraux, économiques, culturels et techniques.

Notons que M. Kossyguine à son retour de New York, s'arrêtera à nouveau à Paris pour rencontrer M. de Gaulle.

Terrible tornade sur le nord-ouest de l'Europe

Le nord de la France (régions de Douai et Cambrai), la Belgique (de la frontière française à Anvers), les Pays-Bas, le sud de l'Angleterre ont été ravagés tour à tour, samedi et dimanche, par une terrible tornade qui a fait de nombreuses victimes et des dégâts encore incalculables. On comptait, aux dernières nouvelles, douze morts et quarante blessés en France, deux morts et cent blessés en Belgique, neuf morts et plus de cent blessés aux Pays-Bas et sept morts en Angleterre.

G. Brown: Pas en odeur de sainteté...

Hier matin, plusieurs journaux britanniques surtout de l'opposition, semblaient d'accord pour constater que l'avenir de G. Brown comme chef de la diplomatie britannique était assez compromis.

«Est-ce que finalement George est «cuit»?» se demandait le «People» (indépendant); «Brown le gaffeur», titrait le «Sunday Telegraph» (conservateur); «La politique de M. Brown défie la compréhension», constatait «The Observer» (libéral).

Depuis longtemps déjà, un tempé-

rament impulsif, une certaine simplicité de manières avait fait considérer un peu le chef du Foreign Office comme une «bénédictin» pour les échos de la presse anglo-saxonne et pour les caricaturistes! Deux faits en particulier lui seraient reprochés cette fois, qui risqueraient d'entraîner sa disgrâce politique: 1) les propos qu'il a tenus en public et aux Nations Unies excluant tout gain territorial pour Israël; 2) sa politique au sujet d'Aden qui comporte des garanties militaires pour le futur territoire indépendant.

EN QUELQUES LIGNES

● LE CAIRE. — M. Podgorny a quitté Le Caire samedi pour Moscou au terme de sa visite de trois jours en Egypte.

● SAINT-DOMINGUE. — Deux hommes auraient tenté de commettre un attentat contre le dictateur d'Haïti, Duvalier.

● ADEN. — Le port d'Aden, qui avait été fermé il y a un mois en raison d'une grève perlée des ouvriers portuaires, a été officiellement rouvert samedi.

● BLOSSBURG. — L'accident d'avion qui a causé la mort de 34 personnes, vendredi près de Blossburg (Pennsylvanie) pourrait avoir été dû à un acte de sabotage.

● BONN. — C'est le budget de la défense qui sera le plus atteint par les économies décidées, vendredi, par le Comité interministériel des finances de la République fédérale allemande: Dans ce seul chapitre les économies s'élèveront à près de 2 milliards de marks.

● MASSEN. — Trente-cinq personnes ont été blessées, dont un certain nombre grièvement, à la suite du déraillement d'un train de voyageurs, hier après-midi, à Massen (Rhénanie-Westphalie).

● BELLUNO. — Trois chasseurs alpins italiens ont été tués et un quatrième a été grièvement blessé par l'explosion d'une mine antipersonnelle à Cima Vallona, dans la province de Belluno (Haut-Adige).

● TOKIO. — Les premières pluies tombées, depuis l'explosion de la bombe «H» chinoise du 17 juin, sur le centre du Japon, ont révélé une forte teneur en radiations radio-actives.

● LA PAZ. — Les heurts du week-end entre ouvriers et militaires dans le grand centre minier bolivien d'Oruro ont fait, selon les plus récentes informations, 21 morts et plus de 70 blessés.

● BUENOS AIRES. — Un chargement de 70 kilos d'or, en provenance de Suisse, à bord d'un avion de la compagnie «Alitalia», a été intercepté par la douane argentine à l'aérodrome international de Ezeiza.

● BONN. — «On peut considérer qu'un mouvement se déclarant communiste pourrait opérer librement en Allemagne fédérale dans la mesure où il respecterait les termes de la Constitution et la légalité», a déclaré H. Wehner, vice-président du Parti social-démocrate.

● AMMAN. — Le roi Hussein de Jordanie a quitté Amman, samedi matin à destination de New York, via Rome.

● ANKARA. — Huit navires de guerre soviétiques quitteraient la Méditerranée pour retourner en mer Noire. Ils étaient venus durant la crise du Proche-Orient.

● PARIS. — Jean Nocher, homme de lettres et éditorialiste à l'ORTF est décédé samedi.

● PARIS. — Le Gouvernement français est hostile à une télévision commerciale dont les recettes seraient assurées par la publicité. Cette mise au point du secrétaire d'Etat à l'intérieur intervient quelques jours après le dépôt, au Parlement, d'un projet de loi, portant création d'une troisième chaîne de télévision, celle-ci commerciale, à côté des deux chaînes actuellement en exploitation.

● PARIS. — Michel Rocard, 37 ans, inspecteur des finances, a été élu dimanche secrétaire général du PSU (Parti socialiste unifié), en remplacement d'Edouard Depreux, ancien ministre, démissionnaire pour raison d'âge. Cette élection semble traduire une nouvelle option politique: s'opposant à la direction sortante, le congrès du PSU a mis un veto à l'association du parti avec la fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Les socialistes italiens et la crise au Proche-Orient

Les événements du Proche-Orient ont eu en Italie des répercussions politiques qu'il n'est pas inutile de commenter.

La droite s'est retrouvée, compacte, sur des positions de soutien enflammé à Israël. De ceux qui applaudirent il y a trente ans à l'infamie des lois racistes, qui fournirent aux S. S. hitlériens collaborateurs, délateurs et hommes de main pour la chasse aux Juifs dans notre propre pays, pas un ne manquait à l'appel. La seule motivation de ces gens-là résidait dans l'antisoviétisme. Si l'URSS avait pris le parti d'Israël, on les aurait trouvés du côté de l'Islam. Ce phénomène de transformisme n'a pas de grandes conséquences pratiques; mais il est répugnant sur le plan moral et doit être à ce titre dénoncé.

Les communistes ont épousé les thèses de l'extrémisme arabe avec imprudence et sans esprit critique. Comme ils n'ont jamais, jusqu'ici, cultivé les préjugés raciaux et qu'un assez grand nombre de leurs martyrs, ainsi que de leurs cadres actuels, sont d'ascendance juive, leur attitude ne peut s'expliquer que par le besoin qu'ils éprouvent de se mettre à l'unisson de l'Union soviétique et des pays communistes.

A notre sens, les communistes ont commis deux erreurs. La première consistait à juger les événements du Proche-Orient selon un schéma de pure guerre froide: impérialisme contre anti-impérialisme. Ils altéraient ainsi les données réelles du problème et dégradaient le débat, au point de finir par devenir les porte-parole en Italie du bellicisme avoué de Nasser. N'a-t-on pas lu dans l'«Unità» des textes célébrant les actes de sabotage commis depuis longtemps par des fanatiques, sur la frontière israélienne, à l'encontre de coopératives agricoles? Les communistes se sont fait, par ailleurs, les défenseurs de thèses politiques qui, à notre avis, doivent être fermement critiquées dans l'intérêt même des forces de progrès arabes. Les voies menant au socialisme peuvent être nombreuses; mais il est faux de croire que celle des Arabes passera par la guerre sainte, la dictature des colonels, la persécution des militants dé-

mocrates et révolutionnaires. Il est faux de penser que la lutte contre les survivances esclavagistes soit compatible avec l'union sacrée de tous les Arabes contre Israël.

L'autre erreur des dirigeants communistes est d'avoir cru qu'ils pouvaient user d'intimidation, au sein de la gauche, envers ceux qui posaient ces problèmes et contestaient leurs thèses. En même temps, ils faisaient taire les critiques qui s'élevaient de leurs propres rangs comme s'ils se trouvaient en état de siège, afin de faire prévaloir le patriotisme de parti sur les arguments raisonnables. Nous ne savons pas, sur ce dernier point, s'ils ont réussi dans leur dessein. Mais pour ce qui concerne la gauche non communiste, leurs tentatives d'intimidation ont échoué. Le seul résultat de tout cela a été de mettre en lumière, une fois de plus, une donnée préoccupante: leur peu d'autonomie de jugement qui, à intervalles réguliers, remet en question les progrès accomplis dans la recherche d'une plus grande unité du mouvement ouvrier.

En de telles circonstances, la «gauche» de la Démocratie chrétienne ne pouvait manquer de se manifester. Elle a repris contre notre parti l'accusation d'«interventionnisme» lancée par les communistes. C'est toujours le même jeu qui recommence. Mais nous refusons de prendre au sérieux le gauchisme catholique aussi longtemps qu'il demeurera un fait occasionnel et tactique et qu'il ne deviendra pas la manifestation d'une ligne politique cohérente. Restons sur le seul terrain des faits internationaux: quand nous avons critiqué, ces derniers temps, certaines complaisances officielles à l'égard de l'Espagne franquiste, certaines attitudes chauvines dans les relations avec la Yougoslavie, certaines carences de notre pays quand il s'agissait de mettre en accusation le régime fasciste instauré en Grèce, nous n'avons jamais vu la «gauche» démocrate-chrétienne nous précéder, ni même nous rejoindre. Nous n'acceptons pas ses leçons.

Venons en maintenant à notre parti. Il s'est trouvé au centre d'un large regroupement de forces à la fois

antifascistes et favorables à la cause d'Israël. Nous avons manifesté notre solidarité à ce pays quand il en avait besoin: au moment du retrait des forces de l'ONU, du blocus d'Akaba, des proclamations des chefs arabes — reproduites par l'«Unità» — le menaçant d'extermination (jusqu'à ce grotesque slogan: «Au revoir à Tel-Aviv!»). Nous avons, dans une certaine mesure, surestimé ces menaces, en prenant pour du bon argent des vantardises haineuses de personnages qui ont été ensuite durement défaits. Mais l'«intervention» que le Parti socialiste unifié a demandée, par un vote unanime de son Comité directeur était bien sûr une intervention de paix, non de guerre: la médiation de l'ONU et des grandes puissances pour tenter d'empêcher le conflit. Nos textes sont là et ils font foi.

Pour beaucoup parmi nous, le sentiment de solidarité à l'égard d'Israël fut très profond. Il était nourri de souvenirs tragiques, d'expériences épouvantables vécues durant la dernière guerre mondiale. Nous savions certes que les Arabes n'étaient pas responsables de ce qui se passa alors, mais les accents de leurs chefs faisaient inévitablement revivre tout ce passé dans nos mémoires. Cela posé, à aucun moment nous n'avons cédé à un racisme quelconque ou à un esprit de croisade. Notre solidarité avec Israël se fondaient avant tout sur les revendications de la gauche de ce pays, communistes compris: reconnaissance du droit de cet Etat à la vie, fin des actes de terrorisme, liberté de navigation. Par notre attitude, nous avons gardé le droit d'intervenir auprès de nos camarades d'Israël pour que la défense de leurs droits légitimes s'accompagne le plus rapidement possible d'un programme de paix acceptable par le monde arabe. Une fois encore, nous avons choisi une politique de défense active de la paix, ce qui implique le courage de dénoncer ceux qui la menacent, le refus des schémas de guerre froide, l'indépendance à l'égard des grandes puissances. Il nous semble que les faits nous ont donné raison.

GAETANO ARFE,
directeur de l'«Avanti».



La rencontre historique de Glassboro

Il y avait six ans qu'un chef d'Etat soviétique et un chef d'Etat américain ne s'étaient pas rencontrés. Notre photo: Johnson et Kossyguine à Glassboro, sourire aux lèvres.

DOCUMENT

Au dossier des réfugiés palestiniens

(Suite de la première page)

disposé jusqu'à présent à entériner de nouvelles mesures aux fins de dresser des listes de rationnaires plus exactes. C'est à lui pourtant, ainsi qu'aux réfugiés eux-mêmes, qu'il appartient de remédier à ce déplorable état de fait.

(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels: septième session, supplément N° 13 (A/2171), New York 1952. Rapport annuel du directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période allant du 1^{er} juillet 1951 au 30 juin 1952, p. 14.)

Les recettes de l'Office pour l'exercice budgétaire 1951-1952 ont atteint au total 43 300 000 dollars environ.

Contributions versées, en dollars U. S.: Etats-Unis d'Amérique, 30 millions; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 8 millions; France, 2 millions; divers, 1 030 921; autres contributions, 99 954; total, 41 130 875 dollars.

(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels: septième session, supplément N° 13 (A/2171), New York

1952. Rapport annuel du directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période allant du 1^{er} juillet 1951 au 30 juin 1952, pp. 11 et 8.)

L'Office espère pouvoir, durant l'année qui vient, faire comprendre aux gouvernements toute la valeur de l'apport économique que représente l'investissement d'un capital de 200 millions de dollars en vue de l'amélioration des conditions de vie des réfugiés. Outre le relèvement social qui en résultera pour ces derniers, cet investissement constituera un puissant stimulant pour l'économie des pays d'accueil. Une nouvelle main-d'œuvre, de nouveaux capitaux et une nouvelle production entraîneront un accroissement de l'activité commerciale, du revenu et des rentrées de devises étrangères. L'Office compte même que les réfugiés auront leur part dans ces avantages indirects. Il est juste aussi que les pays qui viennent en aide aux réfugiés soient permettant que de grands travaux soient entrepris sur leurs terres domaniales en recueillent un profit pour leurs propres ressortissants. Il serait souhaitable que les programmes généraux de développement éco-

nomique soient mis en œuvre au même moment avec tous les fonds qui pourraient être réunis, crédits gouvernementaux, aides financières ou prêts.

En fait, les gouvernements de pays d'accueil ne donnent pas de terres à l'UNRWA; ils en gardent la propriété et bénéficient de la plus-value qui résulte des aménagements opérés.

(Nations Unies, Assemblée générale, documents officiels, septième session supplément N° 14 (A/3212), New York 1957. Rapport annuel du directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour la période du 1^{er} juillet 1955 au 30 juin 1956, p. 10.)

Comme il a déjà été mentionné dans les rapports du directeur à l'Assemblée générale (neuvième et dixième sessions), les gouvernements des pays d'accueil se refusent parfois à reconnaître le statut international de l'Office (pour les réfugiés) à d'autres égards, par exemple en restreignant ou frappant de droits d'importation de marchandises destinées aux réfugiés.

(A suivre.)